

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

---000---

SECRETARIAT GENERAL

---000---

DREA-C

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

---000---

PROGRAMME NATIONAL D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (PN-AEP)



RAPPORT REGIONAL BILAN ANNUEL 2023

(Version Provisoire)

Janvier 2024

SOMMAIRE

1. CONTEXTE	1
2. RESUME EXECUTIF	2
3. INTRODUCTION	2
4. POINTS CLES DE LA DERNIERE SESSION	4
5. Présentation du programme	6
6. BILAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES 2023	7
6.1 Action 1 : Accès universel à l'eau potable	8
6.1.1 Milieu rural	8
6.2 Action 2 : Gestion du service public de l'eau	31
6.2.1 Mise en œuvre des PPP	31
6.2.2 Régulation du service public de l'eau et politique tarifaire en milieu rural, semi-urbain et urbain	33
6.2.3 Transfert des ressources financières aux collectivités territoriales pour l'AEP	34
6.2.4 Accompagnement des communes dans leur rôle de maîtres d'ouvrage	37
6.2.5 Fonctionnalité du dispositif de gestion des ouvrages d'AEP	45
➤ MILIEU RURAL	45
6.2.6 Suivi des performances du service	50
6.3 Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel	54
6.3.1 Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP en milieu rural et urbain	54
6.3.2 Informations sur le PN-AEP	55
6.3.3 Outils d'opérationnalisation du PN-AEP	56
7. Bilan financier	58
7.1 Synthèse globale	58
7.2 Action 1 : Accès universel à l'eau potable	59
7.2.1 Milieu rural	59
7.2.2 Bilan financier des réhabilitations des ouvrages d'AEP	67
7.3 Action 2 : Gestion du service public de l'eau	71
7.3.1 Milieu rural	71
7.4 Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel	71
7.4.1 Milieu Rural	71
8. INDICATEURS DE PERFORMANCE	72
8.1. Milieu rural	72
8.1.1. Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural	72
8.1.2. Fonctionnalité des ouvrages en milieu rural	72
8.1.3. Estimation des besoins AEP en milieu rural	80
8.1.4. Equipement des formations sanitaires et des écoles en PEM, BF ou BP en milieu rural	80
9. Suivi des procédures de dévolution des marchés	81
MILIEU RURAL	81
10. Financement du programme	83
Proportion de financement acquis milieu rural	83
11. Difficultés rencontrées, propositions de solutions et de recommandations	83

11.1	Difficultés rencontrées, propositions de solutions	83
11.2	Propositions de recommandations	85
12.	<i>Conclusion</i>	86

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Synthèse des réalisations et des réhabilitations physiques au 31 Décembre 2023 en matière d'AEP</i>	1
<i>Tableau 2 : Synthèse des réalisations et des réhabilitations physiques au 30 juin 2023 en matière d'AEP</i>	4
<i>Tableau 3 : Programmation annuelle révisée des ouvrages</i>	5
<i>Tableau 4 : Actions, objectifs opérationnels et résultats du PN-AEP</i>	6
<i>Tableau 5 : Synthèse des réalisations par actions</i>	7
Tableau 6 : Proportion d'acteurs appliquant le guide IMS	8
<i>Tableau 7 : Conduire l'IMS pour la réalisation des PMH</i>	9
<i>Tableau 8 : Conduire l'IMS pour la réalisation des AEPS</i>	11
<i>Tableau 9 : Conduire l'IMS pour la réalisation des AEP/MV</i>	13
<i>Tableau 10 : activités en lien avec l'AFDH</i>	16
<i>Tableau 11 : Réalisations de Forages à gros débit et forages équipés de pompe</i>	17
Tableau 12: Réalisations de PEA neufs et puits modernes neufs	18
<i>Tableau 13: Réalisations des études d'AEPS et AEPS neuves</i>	19
<i>Tableau 14: Etudes et constructions de CPE</i>	19
<i>Tableau 15 : Réalisations d'études d'impact environnemental et social pour AEPS et CPE</i>	21
<i>Tableau 16: Suivi et définition des caractéristiques des sites d'eau de surface identifiés (barrages existants et cours d'eau) pouvant être exploités pour l'AEP</i>	22
<i>Tableau 17 : Inventaire des forages à gros débit équipés de PMH dans les communes</i>	22
<i>Tableau 18: Etudes et réalisations de Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Multi-villages (AEP-MV)</i>	22
<i>Tableau 19: Etudes d'impact environnemental et social pour Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Multi-villages (AEP-MV)</i>	23
<i>Tableau 20: Détails des éléments du système d'adduction d'eau potable multi-village (AEP-MV)</i>	24
<i>Tableau 21: Caractéristiques des systèmes d'AEP multi-villages existants</i>	25
<i>Tableau 22: Réalisations de forages équipés de pompe et de PEA</i>	26
<i>Tableau 23: Réhabilitations de forages équipés de pompe, Puits Modernes.</i>	27
Tableau 24: Etudes de réhabilitation / extension d'AEPS	27
Tableau 25: Réhabilitations d'AEPS et PEA.	29
Tableau 26: Extension des AEPS, Extension/Mise à niveau des AEPS	29
Tableau 27: Réhabilitations de forages et PEA	30
<i>Tableau 28: Mode de gestion des AEPS et systèmes d'AEP multi-village</i>	31
<i>Tableau 29: Nombre de villages dépassant 3500 et 2 000 habitants ne disposant pas d'AEPS</i>	32
<i>Tableau 30: Régulation de la tarification du service public de l'eau potable en milieu rural</i>	33
<i>Tableau 31: Evolution des tarifs d'eau par tranches pour les clients de l'ONEA (en FCFA par m³)</i>	34
<i>Tableau 32: Situation de l'exécution physique et financière des fonds transférés aux collectivités territoriales en 2023</i>	36
Tableau 33: promotion des protocoles de collaboration pour l'AMOC-AEPHA	37
Tableau 34: Signature des protocoles de collaboration d'AMOC-AEPHA	37
<i>Tableau 35: Organisation d'un atelier régional d'appropriation des formats reporting</i>	38
<i>Tableau 36: Elaboration des rapports d'exercice de la MOC</i>	38
<i>Tableau 37: recrutement et formation initiale des ATC-AEPHA</i>	39
<i>Tableau 38: Promotion de la note de contribution financière en matière d'AEPHA</i>	40
<i>Tableau 39: Ateliers régionaux de promotion de la note de contribution financière en matière d'AEPHA</i>	40
<i>Tableau 40: contributions financières lors de la réalisation</i>	41
<i>Tableau 41: Contribution financière lors de l'exploitation des ouvrages d'AEP</i>	41
<i>Tableau 42: Formation du personnel des services techniques déconcentrés (Eau, Santé, éducation) sur les 8 modules relatifs à la mise en œuvre de l'AMOC</i>	42
<i>Tableau 43: Formation des acteurs communaux sur les 8 modules relatifs à l'AMOC</i>	42
<i>Tableau 44: communes ayant élaboré/mis à jour leurs plans communaux de développement sectoriel AEPA</i>	43
<i>Tableau 45: Elaboration, validation et promotion des outils d'exercice de la MOC et de l'AMOC</i>	43
<i>Tableau 46: Processus de mise en place des structures intercommunales</i>	43

Tableau 47: suivi de la mise en œuvre de l'intercommunalité	45
Tableau 48: Fonctionnalité du dispositif de gestion	45
Tableau 49: Etat des lieux des AUE au niveau régional	47
Tableau 50: Etat des lieux du processus de recrutement des artisans réparateurs agréés	48
Tableau 51: Bilan de la mise en place des instruments de la gestion des ouvrages d'AEP en milieu rural	49
Tableau 52: Suivi de la performance de l'approche service	50
Tableau 53: Surveillance de la qualité de l'eau en milieu rural	52
Tableau 54: Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP en milieu rural	54
Tableau 55: Promotion de la recherche dans le sous-secteur de l'AEP	54
Tableau 56: Mise en œuvre de la stratégie de communication pour l'information et la sensibilisation des acteurs	55
Tableau 57: Récapitulatif de programmation et de ciblage	56
Tableau 58: Récapitulatifs des ateliers de formations et de collecte de données (auprès des acteurs et points focaux)	56
Tableau 59: dialogues et cadres de concertation dans le domaine de l'eau potable au niveau régional (GTR)	57
Tableau 60: Exécution financière global selon les sources de financement (en millions de FCFA)	58
Tableau 61: Bilan financier de l'IMS pour la réalisation des PMH	59
Tableau 62: Bilan financier de l'IMS pour la réalisation des AEPS (en millions de FCFA)	60
Tableau 63: Bilan financier de l'IMS pour la réalisation des AEP-MV (en millions de FCFA)	60
Tableau 64: Bilan financier des réalisations de forages équipés de pompe, forages à gros débit, puits modernes (en millions de FCFA)	61
Tableau 65: Bilan financier des réalisations des études d'AEPS, d'AEPS neuves et PEA (en millions de FCFA)	62
Tableau 66: Bilan financier des réalisations des études et constructions de CPE (en millions de FCFA)	63
Tableau 67: Bilan financier des systèmes d'adduction d'eau potable multi-villages (en millions de FCFA)	63
Tableau 68: Bilan financier du détail des éléments du système d'adduction d'eau potable multi-villages (AEP-MV) (en millions de FCFA)	64
Tableau 69: Bilan financier des réalisations de forages équipés de pompe et de PEA (en millions de FCFA)	65
Tableau 70: Bilan financier des réhabilitations d'ouvrages d'AEP (en millions de FCFA)	67
Tableau 71: Bilan financier des études de réhabilitation, d'extension des AEPS (en millions de FCFA)	68
Tableau 72: Bilan financier des extensions des AEPS (en millions de FCFA)	68
Tableau 73: Bilan financier des réhabilitations de forages et PEA (en millions de FCFA)	69
Tableau 74: Réalisation financière de l'action 2 en milieu rural	71
Tableau 75: Réalisation financière de l'action 3 en milieu rural	71
Tableau 76: Taux d'accès à l'eau potable en 2023 par commune	72
Tableau 77: Taux de fonctionnalité des PEM et AEPS, Branchements Particuliers en 2023 en milieu rural	73
Tableau 78: Nombre de villages sans accès à l'eau potable en milieu rural	78
Tableau 79: Analyse comparative des réalisations communautaires de 2023 à la planification annuelle du PN-AEP	80
Tableau 80: Taux d'équipement des CSPPS et des écoles en PEM, BF, BP fonctionnels	80
Tableau 81: Suivi du plan de passation des marchés	81
Tableau 82: Temps moyen de la passation des marchés (marchés sur le budget de l'état)	82
Tableau 83: Financements acquis par rapport aux besoins de financement (en milliards de FCFA)	83
Tableau 84: Difficultés rencontrées et proposition de solutions	84
Tableau 85: Recommandations	85

LISTES DES FIGURES ET ILLUSTRATIONS

<i>Figure 1 : Situation de la signature des conventions entre les AUE et les communes au 31 Décembre 2023</i>	48
<i>Figure 2: Situation des AR agréés, 2023</i>	49
Figure 3 : Taux d'exécution financière par source de financement	58
<i>Figure 4: Répartition des dépenses par nature des travaux d'AEP</i>	70
<i>Figure 5: Evolution du Taux de fonctionnalité des PEM</i>	74
<i>Figure 6: Situation du parc de PMH selon le type de pompe</i>	75
<i>Figure 7: Taux de fonctionnalité des PEM selon le type de Pompe</i>	75
<i>Figure 8: Evolution du Taux de fonctionnalité des AEPS/PEA</i>	76
<i>Figure 9: Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural</i>	76
<i>Figure 10: Cartes des taux d'accès à l'eau potable en milieu rural entre 2005 et 2023</i>	79
<i>Figure 11: Financements acquis et à rechercher:</i>	83

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABS	: Appui Budgétaire Sectoriel
AEP	: Approvisionnement en eau potable
AEPHA	: Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement
AEP-MV	: Adduction d'Eau Potable Multi-Villages
AEPS	: Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AFD	: Agence Française de Développement
AFDH	: Approche Fondée sur les Droits Humains
AMOC	: Assistance à la Maitrise d'Ouvrage Communale
AR	: Artisan Réparateur
ATC	: Agent Technique Communal
AUE	: Association des Usagers de l'Eau
BE	: Bureau Exécutif
BEI	: Banque Européenne d'Investissement
BF	: Borne Fontaine
BID	: Banque Islamique de Développement
BM	: Banque Mondiale
BP	: Branchement Particulier
BPO	: Budget Programme par Objectif
CCEB	: Chef de la CEB
CEB	: Circonscription d'Education de Base
CEMEau	: Centre des Métiers de l'Eau
CNEau	: Conseil National de l'Eau
CPE	: Centre de Production d'Eau potable
CT	: Collectivité Territoriale
CVD	: Conseil Villageois de Développement
DANIDA	: Agence Danoise de Coopération Internationale
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
DGEP	: Direction Générale de l'Eau Potable
DISE	: Dispositif Intégré de Suivi Evaluation
DPEA	: Direction Provinciale de l'Eau et de l'Assainissement
DREA	: Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
DRENA	: Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
ICP	: Infirmier Chef de Poste
IEC	: Information, Education et Communication
IMS	: Intermédiation Sociale

INO	: Inventaire National des Ouvrages d'approvisionnement en eau potable en milieu rural
MOC	: Maitrise d'Ouvrage Communale
MOT	: Maitrise d'Œuvre Technique
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OS	: Objectif Spécifique
PCD-AEPA	: Plan Communal de Développement Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PEA	: Poste d'Eau Autonome
PEA/GIZ	: Programme Eau et Assainissement de la Coopération Internationale Allemande
PEM	: Point d'Eau Moderne
PHA	: Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement
PHA-BID/UEMOA	: Projet d'Hydraulique et d'Assainissement-BID/ UEMOA
PMH	: Pompe à Motricité Humaine
PN-AEP	: Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable
PNDES	: Programme National de Développement Economique et Social
PPP	: Partenariat Public Privé
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

1. CONTEXTE

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement (DREA) est responsable de la mise en œuvre du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP) à l'horizon 2030, adopté par arrêté ministériel du 09 juin 2016.

Le Programme est suivi par un Comité de revue et supervisé par le Groupe Thématique National (GTN) des Programmes de la Stratégie Nationale de l'Eau qui réunit les représentants de l'Etat et les autres parties prenantes (collectivités territoriales, société civile, partenaires techniques et financiers). Au niveau régional il est suivi par le Groupe Thématique Régional-Eau et Assainissement.

Par ce rapport, la DREA entend porter à la connaissance de l'instance de pilotage au niveau régional qu'est le Groupe Thématique Régional, les informations relatives à l'avancement des activités sur les investissements structurants tels que défini dans le plan opérationnel en cohérence avec le Plan National de Développement Economique et Social II (PNDES II) en vue d'améliorer : (i) l'accès à l'eau potable, (ii) la gestion du service public et notamment les performances de l'exploitation, (iii) le renforcement des capacités et la mise en œuvre des réformes stratégiques nécessaires.

Au regard de la situation d'urgence à laquelle le pays fait face, le rapport fait également la situation des réalisations humanitaires effectuées au profit des déplacés internes.

Cette juxtaposition de données a pour objet d'apporter aux parties prenantes en toute transparence et selon des procédures qui garantissent la qualité, la sincérité, l'exhaustivité, l'assurance que : i) le programme se déroule conformément à la prévision et/ou selon des processus maîtrisés et ii) que les acteurs de mise en œuvre (DGEP, ONEA, DREA, Communes...) ont les capacités et l'organisation nécessaires pour assurer la régulation du service et l'accompagnement des communes dans le développement et la gestion du service.

Le présent rapport présente le bilan régional annuel 2023 du PN-AEP.

2. RESUME EXECUTIF

Le bilan 2023 du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable fait ressortir un taux d'exécution physique de 57,1 %. Sur une programmation financière d'environ 1,739 milliards de francs CFA, environ 1,525 milliards de francs CFA ont été dépensés soit un taux d'exécution financière de 87,7 %. Les dépenses effectuées en hors programmation s'élèvent à 0.0826 milliards de francs CFA. Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est de 75,3 %.

2.1. Action1 : Accès universel à l'eau potable

Au titre de l'année 2023, le taux d'exécution physique de l'action 1 est de 55,7 %. Les dépenses totales s'élèvent à 1,577milliards de francs CFA dont 1,521 milliards issus de la programmation et 0,055 milliards en hors programmation, pour un coût prévisionnel de 1,733 milliards de francs CFA. Le taux d'exécution financière est de 87,7%.

Tableau 1 : Synthèse des réalisations et des réhabilitations physiques au 31 Décembre 2023 en matière d'AEP

Milieu rural						Milieu Urbain :				
Activités	Programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation en % (b/a)	Activités	Programmation (a)	Réalizations (b)		Taux de réalisation en % (b/a)
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des déplacés internes				Issues de la programmation	Hors programmation (c)	
Forages neufs	78	62	0	0	79,49	Pose de réseau (Km)				
Piézomètres	--	-	-	-	-	BP (Nombre)				
Réhabilitation de forages	19	5	1	0	26,32	BF (Nombre)				
Puits neufs	-	-	-	-	-	Augmentation de la Capacité de stockage (m³)				
Réhabilitation de puits	-	-	-	-	-	Augmentation de la capacité de production (m³/j)				
AEPS neuves	1	0	0	0	0	Piézomètres				
Réhabilitation d'AEPS	-	-	-	-	-					
Réalisation de forage à gros débit	6	6	0	0	100					
Réalisation d'études d'AEP-Multi villages	-	-	-	-	-					
Réalisation d'AEP-Multi villages	3	3	0	0	100					
Réalisation d'études de CPE	-	-	-	-	-					
Réalisation de CPE	3	3	0	0	100					
PEA neufs	12	9	5	0	75					

2.2. Action 2 : Gestion du service public de l'eau

Au cours de l'année 2023, aucune programmation n'a été faite. Par contre un montant de dix-huit millions (18 000 000) FCFA a été mobilisé en hors programmation par les acteurs.

2.3. Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel

Pour un coût prévisionnel de cinq millions de francs (5 000 000) CFA, treize millions de francs (13 000 000) CFA ont été engagés dont quatre millions de francs (4 000 000) CFA issus de la programmation et neuf millions de francs (9 000 000) CFA en hors programmation. Le taux d'exécution financière est de 77,2%.

3. INTRODUCTION

Le Burkina Faso à l'instar de la Communauté internationale s'est engagé en septembre 2015 à réaliser à l'horizon 2030, les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). L'objectif n°6 vise à « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ». Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement a adopté en juin 2016 le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP).

Objectifs du programme

L'objectif stratégique du PN-AEP est de satisfaire durablement les besoins en eau potable des populations en quantité et en qualité. Ses objectifs opérationnels sont : (i) Assurer un accès universel des populations aux services d'eau potable conformément à l'approche fondée sur les droits humains (AFDH) ; (ii) Contribuer à la gestion durable des infrastructures d'AEP dans le respect de l'accès universel au service public de l'eau potable ; (iii) Améliorer les capacités de pilotage et de gestion du sous-secteur de l'AEP.

Dans la zone d'intervention de l'ONEA, il s'agit de faire progresser le taux d'accès de 89,9% en 2015 à 100% en 2030. Dans les autres localités, il s'agira de faire progresser le taux d'accès de 65% en 2015 à 100% en 2030.

Le programme contribue à opérationnaliser la politique sectorielle de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement dont la vision est formulée comme suit : « A l'horizon 2026, les filles et fils du Burkina Faso ont un accès équitable à l'eau, à un cadre de vie sain et à un environnement de qualité ».

Sa mise en œuvre est coordonnée par la Direction Générale de l'Eau Potable en collaboration avec l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) au niveau central et avec les Directions Régionales de l'Eau et de l'Assainissement (DREA) ainsi que les collectivités territoriales au niveau déconcentré.

Méthodologie de collecte de données et d'élaboration du rapport

L'avancement du programme est apprécié au niveau régional à travers les rapports bilans semestriel et annuel élaborés par le Secrétariat technique (DREA et ONEA) et soumis à l'examen et à l'adoption du Groupe Thématique Régional- Eau Assainissement.

Les programmations physiques et financières 2023 sont les programmations révisées issues du rapport bilan national semestriel adopté à la deuxième session ordinaire du Comité de Revue du PN-AEP. L'exécution financière a été établie sur la base des paiements effectués. Pour le cas spécifique du budget de l'Etat alloué au secteur de l'eau potable en milieu rural (appui budgétaire sectoriel et fonds propres), l'information financière a été fournie par le circuit informatisé de la dépense (CID).

Le taux de réalisation des activités est calculé sur la base de la programmation révisée. Les taux d'exécution physique des actions et du programme sont calculés sur la base des moyennes des taux d'exécution par activités :

$$Ti_{activité} = \frac{\text{Réalisation issue de la programmation}}{\text{Programmation révisée}}$$

$$\text{Taux Physique}_{Action} = \frac{1}{\text{Nombre d'activités}} \sum_{i=1}^{n=\text{nombre d'activités}} (Ti_{activité})$$

$$\text{Taux Physique}_{Programme} = \frac{1}{\text{Nombre d'activités}} \sum_{i=1}^{n=\text{nombre d'activités}} (Ti_{activité})$$

avec Ti = Taux de réalisation de l'activité "i"

Les taux d'exécution financière des actions et du programme sont calculés sur la base des montants programmés au premier semestre.

$$\text{Taux financier}_{action} = \frac{\text{Réalisation financière issue de la programmation base paiement}}{\text{Programmation financière révisée}}$$

Bien que les calculs soient basés sur les valeurs exactes, leurs résultats sont transcrits par des nombres arrondis avec une décimale au maximum ; dans la mesure du possible, les taux de réalisation extrêmes sont commentés.

Le présent rapport annuel est établi sur la base de plusieurs sources et dispositifs de collecte d'informations. Il s'agit principalement du rapport national bilan semestriel 2023, la collecte des données auprès des acteurs et surtout des résultats de l'Inventaire National des Ouvrages (INO) 2023. Il présente une vue d'ensemble des activités réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023 dans le cadre de la mise en œuvre du PN-AEP au niveau régional. Il est soumis au GTR pour validation.

4. POINTS CLES DE LA DERNIERE SESSION

4.1 Rappel des principaux résultats atteints au premier semestre 2023

Le bilan du premier semestre 2023 du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable fait ressortir un taux d'exécution physique de 9,48 %. L'ensemble des acteurs ont engagé 0,041 milliards de francs CFA sur une programmation initiale de 1,170 milliards de francs CFA soit un taux d'exécution financière de 3,5 %.

4.1.1. Action1 : Accès universel à l'eau potable

Le bilan des réalisations des ouvrages d'eau potable est dressé ci-dessous

Tableau 2 : Synthèse des réalisations et des réhabilitations physiques au 30 juin 2023 en matière d'AEP

Milieu Rural :					Milieu Urbain :				
Activités	Programmation (a)	Réalizations		Taux de réalisation en % (b/a)	Activités	Programmation (a)	Réalizations (b)		Taux de réalisation en % (b/a)
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)				Issues de la programmation	Hors programmation (c)	
Forages neufs	37	7	40	0	Pose de réseau (Km)				
Réhabilitation de forages	10	1	5	0	BP (Nombre)				
Puits neufs	5	0	0	0	BF (Nombre)				
AEPS neuves	1	0	0	0	Augmentation de la Capacité de stockage (m ³)				
Réalisation de forage à gros débit	6	0	0	0	Augmentation de la capacité de production (m ³ /j)				
Réalisation d'AEP-Multi villages	3	0	0	0	Forage à réaliser (Nombre)				
Réalisation de CPE	0	0	3	0	Forage à raccorder (Nombre)				
PEA neufs	4	0	8	0	Piézomètres				
PEA réhabilité	1	0	0	0					

Le taux d'exécution physique de l'action 1 est de 3,30%. Pour un coût prévisionnel de 1,167 milliards de francs CFA, les acteurs ont pu engager au cours du premier semestre

0,04 milliards de francs CFA soit un taux d'engagement de 7,47 %. La programmation financière révisée de l'action 1 est de 1,733 milliards de francs CFA.

4.1.2. Action 2 : Gestion du service public de l'eau

Pour un coût prévisionnel de 0.0025 milliards de francs CFA, aucun acteur n'a pu engager un cout pour une réalisation au cours du premier semestre. De ce fait il n'y a pas de taux d'avancement physique ni financier dans le cadre de la gestion du service publique de l'eau.

4.1.3. Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel

Pour un coût prévisionnel de 0.0026 milliards de francs CFA, tous les acteurs ont pu engager les montants prévus au cours du premier semestre. De ce fait le taux d'exécution physique et financier sont de 100% dans le cadre du renforcement du cadre institutionnel.

4.2. Programmation révisée 2023

Tableau 3 : Programmation annuelle révisée des ouvrages

OUVRAGES	2023
Réalisation de forages communautaires	59
Réalisation de forages dans les écoles	18
Réalisation de forages dans les CSPS	1
Réalisation de puits	0
Réalisation de piézomètres	0
Réhabilitation de forages communautaires	16
Réhabilitation de forages dans les établissements scolaires	3
Réhabilitation de forages dans les formations sanitaires	0
Réhabilitation de Puits	0
Réalisation d'AEPS	1
Réhabilitation d'AEPS	0
Extension d'AEPS	0
Mise à niveau d'AEPS	0
Réalisation d'AEP-MV	3
Réalisation de PEA	12
Réhabilitation de PEA	1
Réalisation de forage à gros débits	6
Pose de réseau (Km)	
BP (Nombre)	
BF (Nombre)	
Augmentation de la Capacité de stockage (m ³)	
Augmentation de la Capacité de production (m ³ /j)	

Source : Rapport national bilan semestriel 2023 du PN-AEP

5. PRESENTATION DU PROGRAMME

L'objectif stratégique du PN-AEP est de satisfaire durablement les besoins en eau potable de la population en quantité et en qualité. Il sera atteint à travers les actions, objectifs opérationnels et résultats suivants :

Tableau 4 : Actions, objectifs opérationnels et résultats du PN-AEP

Action 1 : Accès universel à l'eau potable	Action 2 : Gestion du service public de l'eau	Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel et des instruments de gestion
<p>Objectif Opérationnel : Assurer un accès universel des populations aux services d'eau potable conformément à l'approche fondée sur les droits humains (AFDH)</p>	<p>Objectif Opérationnel : Contribuer à la gestion durable des infrastructures d'AEP, dans le respect de l'accès universel au service de l'eau potable</p>	<p>Objectif Opérationnel : Améliorer les capacités de pilotage et de gestion du sous-secteur</p>
<p>Résultats attendus :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tout le cycle de réalisation des ouvrages (programmation, intermédiation sociale, études, travaux) respecte les principes de l'AFDH 2. La connaissance du potentiel des ressources utilisables pour l'eau potable est améliorée 3. Les infrastructures pour le développement du service de l'eau sont réalisées en milieu rural 4. Les infrastructures pour le développement du service de l'eau sont réalisées en milieu urbain (périmètre ONEA) 5. Les AEPS sont réhabilités et mis à niveau et les PMH non fonctionnels sont réhabilités 	<p>Résultats attendus :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les outils/guides de gestion/suivi du service public de l'eau sont adaptés au nouveau contexte (service universel, AFDH, PPP) et appliqués 2. Le partenariat public-privé pour le développement du service public de l'eau est promu, en synergie avec le programme gouvernance 3. La régulation du service public de l'eau est assurée 4. Des solutions sont étudiées et mises en œuvre pour favoriser l'accès au service pour les couches les plus vulnérables 5. Les capacités des communes à jouer leur rôle de maître d'ouvrage du service public de l'eau sont renforcées en synergie avec le programme gouvernance. 6. L'intercommunalité pour le développement du service public de l'eau est promue en synergie avec le programme gouvernance 7. L'efficacité, l'efficience et la durabilité du service public de l'eau en milieu urbain sont assurées 8. La surveillance de la qualité de l'eau de consommation est assurée 	<p>Résultats attendus :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les capacités des acteurs du sous-secteur AEP sont renforcées en synergie avec le programme gouvernance 2. Une stratégie de communication opérationnelle pour l'information, la sensibilisation de tous les acteurs du PN-AEP est élaborée et mise en œuvre 3. Un guide d'intermédiation sociale AEP intégrant l'approche AFDH est opérationnalisé 4. Les outils de programmation et de suivi-évaluation sectoriels sont opérationnalisés dans leur volet AEP, en synergie avec le programme gouvernance

Source : PN-AEP 2016 - 2030

6. BILAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES 2023

Tableau 5 : Synthèse des réalisations par actions

Actions	Montant Programmé (en milliard de FCFA)	Montant Payé issu de la programmation (en milliard de FCFA)	Montant Payé hors programmation (en milliard de FCFA)	Montant Total Payé (en milliard de FCFA)	Taux d'exécution physique (%)	Taux d'exécution financière (%)
Action 1 : Accès universel à l'eau potable	1,733	1,521	0,055	1,577	55,7	87,7
Action 2 : Gestion du service public de l'eau	0	0	0,018	0,018	-	-
Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel	0,005	0,004	0,009	0,013	83,33	77,2
Total	1,739	1,525	0,0826	1,608	57,1	87,7

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2023 du PN-AEP

6.1 Action 1 : Accès universel à l'eau potable

6.1.1 Milieu rural

6.1.1.1 Conduire l'intermédiation sociale suivant le guide IMS-AEP

Tableau 6 : Proportion d'acteurs appliquant le guide IMS

Acteurs	A prévu des activités AEP en 2023		A prévu d'appliquer le guide IMS	
	OUI	NON	OUI	NON
Komki-Ipala	x			x
Koubri	x			x
Tanghin Dassouri	x			x
Komsilga	x			x
Saaba	x			x
Pabré	x			x
Conseil Régional	x			x
Arrondissement 1		x		x
Croix Rouge	x		x	
ASMADE		x		x
WaterAID		x		x
AMUS	x			x
Mairie Centrale			x	x
OCADES	x			x
Morija	x		x	
Qatar Charity	x			x
Fondation Georgie Badiel	x			x
DREA-C	x		x	x
Ouagadougou	x			
Total acteurs de la Région (a)	19			
Nombre d'acteur ayant prévu des activités AEP en 2023 (b)	16			
Nombre d'acteur ayant prévu d'appliquer le guide IMS en 2023 (c)	4			
Proportion d'acteur appliquant le guide IMS (c/b*100)	25%			

Tableau 7 : Conduire l'IMS pour la réalisation des PMH

Activités	Unité	Nombre Programmé (a)	Nombre réalisé (b)	Hors programmation (c)	Taux de réalisation (%) (100*b/a)
Phase 1 : Avant la réalisation des ouvrages					
Etape 1 : Information et Planification des travaux					
Activité 1.1 Information générale préalable au niveau communal	<i>Rencontre communale</i>	-	-	-	-
Activité 1.2 Information préalable au village	<i>Rencontre communale</i>	-	-	-	-
Etape 2 : Etudes préliminaires					
Activité 2.1 Identification des sites potentiels d'implantation des ouvrages	<i>Site</i>	-	-	-	-
Etape 3 : Organisation de la gestion du service					
Activité 3.1 Appréciation de la fonctionnalité de l'AUE	<i>AUE</i>	-	-	-	-
Activité 3.2 Mise en place de l'AUE	<i>AUE</i>	-	-	-	-
Activité 3.3 Dynamisation / mise à niveau de l'AUE	<i>AUE</i>	-	-	-	-
Activité 3.4 Renouvellement des AUE	<i>AUE</i>	-	-	-	-
Phase 2 : Pendant la réalisation des ouvrages					
Etape 1 Formation / recyclage des acteurs (élus locaux, AUE, maintenanciers/ artisans réparateurs)					
Activité 1.1 Formation / recyclage des élus locaux	<i>Elu local</i>	-	-	-	-
Activité 1.2 Formation de l'AUE (Session 1)	<i>AUE</i>	-	-	-	-
Activité 1.3 Formation des maintenanciers / artisans réparateurs (session 1)	<i>Session</i>	-	-	-	-
Activité 1.4 Formation de l'AUE (Session 2)	<i>AUE</i>	-	-	-	-
Etape 2 Appui-Conseil					
Activité 2.1 Appui à la commune pour la fixation du prix de l'eau	<i>Commune</i>	-	-	-	-
Activité 2.2 Appui à l'AUE pour le choix du gestionnaire de PMH	<i>AUE</i>	-	-	-	-
Activité 2.4 Appui à la commune pour le recrutement des maintenanciers	<i>Commune</i>	-	-	-	-
Etape 3 Sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement					

Activités	Unité	Nombre Programmé (a)	Nombre réalisé (b)	Hors programmation (c)	Taux de réalisation (%) (100*b/a)
Activité 3.1 Sensibilisation du Bureau Exécutif de l'AUE	BE-AUE	-	-	-	-
Activité 3.2 Sensibilisation des maintenanciers et des gestionnaires de points d'eau sur l'hygiène et l'assainissement	Séance	-	-	-	-
Phase 3 Après la réalisation des ouvrages					
Etape 1 Formation					
Activité 1.1 Formation des élus locaux (recyclage)	Elu local	-	-	-	-
Activité 1.2 Formation des AUE (recyclage)	AUE	-	-	-	-
Activité 2.1 Sensibilisation des hygiénistes sur l'hygiène de l'eau de boisson	Séance	-	-	-	-
Activité 2.2 Sensibilisation des usagers sur l'hygiène et l'assainissement autour des points d'eau	Séance	-	-	-	-
Activité 2.3 Sensibilisation des usagers sur le droit d'accès à l'eau	Séance	-	-	-	-
Etape 3 : Suivi-Evaluation					
Activité 3.1 Appui à la commune pour le suivi des maintenanciers et des gestionnaires des PMH	Commune	-	-	-	-
Activité 3.3 Suivi-Appui de l'AUE	AUE	-	-	-	-

Source : compilation issue de la collecte de données auprès des acteurs

Dans le cadre de la réalisation des PMH, le taux d'exécution des activités programmées pour l'ImS est de X,XX%.

Tableau 8 : Conduire l'IMS pour la réalisation des AEPS

Activités	UNITE	Nombre Programmé (a)	Nombre réalisé (b)	Hors programmation (c)	Taux de réalisation (%) (100*b/a)
Phase 1 : Avant la réalisation des ouvrages					
Etape 1 Information et Planification des travaux					
Activité 1.1 Information générale préalable au niveau communal	Rencontre communale	-	-	-	-
Activité 1.2 Information préalable au village	Rencontre communale	-	-	-	-
Etape 2 Etudes préliminaires					
Activité 2.1 Identification des sites potentiels d'implantation des ouvrages	Site	-	-	-	-
Activité 2.2 Etude de faisabilité socio-économique (PEA/AEPS/AEP Multi-villages)	Etudes	-	-	-	-
Activité 2.3 Restitution des études de faisabilité socio-économique (PEA/AEPS/AEP Multi-villages) au niveau de la commune	Etudes	-	-	-	-
Activité 2.4 Restitution des études de faisabilité socio-économique (PEA/AEPS/AEP Multi-villages) au niveau village	Etudes	-	-	-	-
Etape 3 Organisation de la gestion du service					
Activité 3.1 Appréciation de la fonctionnalité de l'AUE	AUE	-	-	-	-
Activité 3.2 Mise en place de l'AUE	AUE				
Activité 3.3 Dynamisation / mise à niveau de l'AUE	AUE	-	-	-	-
Activité 3.4 Renouvellement des AUE	AUE				
Phase 2 : Pendant la réalisation des ouvrages					
Etape 1 Formation / recyclage des acteurs (élus locaux, AUE, maintenanciers/ artisans réparateurs)					
Activité 1.1 Formation / recyclage des élus locaux	Commune	-	-	-	-
Activité 1.2 Formation de l'AUE (Session 1)	AUE	-	-	-	-
Activité 1.3 Formation des maintenanciers / artisans réparateurs (session 1)	Maintenanciers	-	-	-	-
Activité 1.4 Formation de l'AUE (Session 2)	AUE	-	-	-	-

<i>Activités</i>	<i>UNITE</i>	<i>Nombre Programmé (a)</i>	<i>Nombre réalisé (b)</i>	<i>Hors programmation (c)</i>	<i>Taux de réalisation (%) (100*b/a)</i>
Etape 2 Appui-Conseil					
Activité 2.1 Appui à la commune pour la fixation du prix de l'eau	Commune	-	-	-	-
Activité 2.2 Appui à l'AUE pour le choix du gestionnaire de PMH	AUE	-	-	-	-
Activité 2.3 Appui à la commune pour le recrutement du délégataire de gestion des PEA/AEPS/AEP Multi-villages	Commune	-	-	-	-
Activité 2.4 Appui à la commune pour le recrutement des maintenanciers	Commune	-	-	-	-
Activité 2.5 Appui à la Commune pour la mise en place d'une régie du service d'eau potable	Commune	-	-	-	-
Etape 3 Sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement					
Activité 3.1 Sensibilisation du Bureau Exécutif de l'AUE	BE - AUE	-	-	-	-
Activité 3.2 Sensibilisation des maintenanciers et des gestionnaires de points d'eau sur l'hygiène et l'assainissement	Séance	-	-	-	-
Phase 3 : Après la réalisation des ouvrages					
Etape 1 Formation					
Activité 1.1 Formation des élus locaux (recyclage)	Commune	-	-	-	-
Activité 1.2 Formation des AUE (recyclage)	AUE	-	-	-	-
Etape 2 Sensibilisation à l'hygiène, à l'assainissement et aux droits humains					
Activité 2.1 Sensibilisation des hygiénistes sur l'hygiène de l'eau de boisson	Séance	-	-	-	-
Activité 2.2 Sensibilisation des usagers sur l'hygiène et l'assainissement autour des points d'eau	Séance	-	-	-	-
Activité 2.3 Sensibilisation des usagers sur le droit d'accès à l'eau	Séance	-	-	-	-
Etape 3 : Suivi-Evaluation					
Activité 3.1 Appui à la commune pour le suivi des maintenanciers et des gestionnaires des PMH	Commune	-	-	-	-

<i>Activités</i>	<i>UNITE</i>	<i>Nombre Programmé (a)</i>	<i>Nombre réalisé (b)</i>	<i>Hors programmation (c)</i>	<i>Taux de réalisation (%) (100*b/a)</i>
Activité 3.2 Appui à la commune pour le suivi du fermier pour l'exploitation des AEPS, PEA, AEP Multi-villages	Commune	-	-	-	-
Activité 3.3 Suivi-Appui de l'AUE	AUE	-	-	-	-

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2023 du PN-AEP

Dans le cadre de la réalisation des AEPS, le taux d'exécution des activités programmées pour l'ImS est de 0 %.

Tableau 9 : Conduire l'IMS pour la réalisation des AEP/MV

<i>Activités</i>	<i>UNITE</i>	<i>Nombre Programmé (a)</i>	<i>Nombre réalisé (b)</i>	<i>Hors programmation (c)</i>	<i>Taux de réalisation (%) (100*b/a)</i>
Phase 1 : Avant la réalisation des ouvrages					
Etape 1 Information et Planification des travaux					
Activité 1.1 Information générale préalable au niveau communal	Rencontre communale	3	3	0	100
Activité 1.2 Information préalable au village	Rencontre communale	3	3	0	100
Etape 2 Etudes préliminaires					
Activité 2.1 Identification des sites potentiels d'implantation des ouvrages	Site	0	0	0	-
Activité 2.2 Etude de faisabilité socio-économique (PEA/AEPS/AEP Multi-villages)	Etudes	0	0	0	-
Activité 2.3 Restitution des études de faisabilité socio-économique (PEA/AEPS/AEP Multi-villages) au niveau de la commune	Etudes	0	0	0	-

<i>Activités</i>	<i>UNITE</i>	<i>Nombre Programmé (a)</i>	<i>Nombre réalisé (b)</i>	<i>Hors programmation (c)</i>	<i>Taux de réalisation (%) (100*b/a)</i>
Activité 2.4 Restitution des études de faisabilité socio-économique (PEA/AEPS/AEP Multi-villages) au niveau village	Etudes	0	0	0	-
Etape 3 Organisation de la gestion du service					-
Activité 3.1 Appréciation de la fonctionnalité de l'AUE	AUE	-	0	0	-
Activité 3.2 Mise en place de l'AUE	AUE	-	0	0	-
Activité 3.3 Dynamisation / mise à niveau de l'AUE	AUE	-	0	0	-
Activité 3.4 Renouvellement des AUE	AUE	-	0	0	-
Phase 2 : Pendant la réalisation des ouvrages					
Etape 1 Formation / recyclage des acteurs (élus locaux, AUE, maintenanciers/ artisans réparateurs)					
Activité 1.1 Formation / recyclage des élus locaux	Elu local	0	0	0	-
Activité 1.2 Formation de l'AUE (Session 1)	AUE	0	0	0	-
Activité 1.3 Formation des maintenanciers / artisans réparateurs (session 1)	Maintenanciers	0	0	0	-
Activité 1.4 Formation de l'AUE (Session 2)	AUE	0	0	0	-
Etape 2 Appui-Conseil					
Activité 2.1 Appui à la commune pour la fixation du prix de l'eau	Commune	0	0	0	-
Activité 2.2 Appui à l'AUE pour le choix du gestionnaire de PMH	AUE	0	0	0	-
Activité 2.3 Appui à la commune pour le recrutement du délégataire de gestion des PEA/AEPS/AEP Multi-villages	Commune	1	1	0	100
Activité 2.4 Appui à la commune pour le recrutement des maintenanciers	Commune	0	0	0	-
Activité 2.5 Appui à la Commune pour la mise en place d'une régie du service d'eau potable	Commune	0	0	0	-
Etape 3 Sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement					
Activité 3.1 Sensibilisation du Bureau Exécutif de l'AUE	BE - AUE	0	0	0	-
Activité 3.2 Sensibilisation des maintenanciers et des gestionnaires de points d'eau sur l'hygiène et l'assainissement	Séance	0	0	0	-
Phase 3 : Après la réalisation des ouvrages					

Activités	UNITE	Nombre Programmé (a)	Nombre réalisé (b)	Hors programmation (c)	Taux de réalisation (%) (100*b/a)
Etape 1 Formation					
Activité 1.1 Formation des élus locaux (recyclage)	Commune	0	0	0	-
Activité 1.2 Formation des AUE (recyclage)	AUE	0	0	0	-
Etape 2 Sensibilisation à l'hygiène, à l'assainissement et aux droits humains					
Activité 2.1 Sensibilisation des hygiénistes sur l'hygiène de l'eau de boisson	0	1	1	0	100
Activité 2.2 Sensibilisation des usagers sur l'hygiène et l'assainissement autour des points d'eau	Séance	1	1	0	100
Activité 2.3 Sensibilisation des usagers sur le droit d'accès à l'eau	Séance	1	1	0	100
Etape 3 : Suivi-Evaluation					
Activité 3.1 Appui à la commune pour le suivi des maintenanciers et des gestionnaires des PMH	Commune	0	-	0	-
Activité 3.2 Appui à la commune pour le suivi du fermier pour l'exploitation des AEPS, PEA, AEP Multi-villages	Commune	0	0	0	-
Activité 3.3 Suivi-Appui de l'AUE	AUE	0	0	0	-

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2020 du PN-AEP

Dans le cadre de la réalisation des systèmes AEP MV, la DREA C a réalisé des activités d'IMS au cours de l'année 2023. Le montant des activités d'IMS est de cinq millions (5 000 000) FCFA.

Conduire l'intermédiation sociale dans le cadre du Wash d'urgence

Pour l'année 2023, aucune programmation n'avait été faite dans le cadre du Wash d'urgence.

.

6.1.1.2 Prise en compte de l'AFDH

Tableau 10 : activités en lien avec l'AFDH

Acteurs / communes	Tenu de journée de redevabilité					Réalisation de PMH tenant compte des personnes à mobilité réduite					Réalisation de BF tenant compte des personnes à mobilité réduite					Réalisation de PEA tenant compte des personnes à mobilité réduite				
	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Néant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Source : Collecte de données auprès des acteurs

Pour l'année 2023, aucune activité en lien avec l'AFDH n'a été réalisée.

6.1.1.3 Réalisations physiques d'ouvrages neufs

Au titre du bilan 2023 du PN-AEP, les tableaux suivants font le détail des réalisations.

➤ Ouvrages Communautaires

Tableau 11 : Réalisations de Forages à gros débit et forages équipés de pompe

Acteurs / communes	Forages à gros débit						Forages neufs équipés de PMH					
	programmation (a)	Réalizations					programmation (a)	Réalizations				
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des déplacés internes(d)	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	en faveur des déplacés internes (d)	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %
DREA-C	6	6	0	0	6	100	-	-	-	-	-	-
Morija	-	-	-	-	-	-	10	10	-	-	10	100
SAABA	-	-	-	-	-	-	1	0	0	0	0	-
TANGHIN DASSOURI	-	-	-	-	-	-	4	4	0	0	4	100
QUATAR CHARITY	-	-	-	-	-	-	36	32	0	0	32	88,9
KOMSILGA	-	-	-	-	-	-	1					
OUAGADOUGOU	-	-	-	-	-	-	3	3	0	0	3	100
KOUBRI	-	-	-	-	-	-	4	4	0	0	4	100
Total Régional	6	6	0	0	6	100	59	54	0	0	54	91,52

Source : Collecte des données auprès des acteurs du PN-AEP

Pour l'année 2023, au total cinquante-neuf (59) forages communautaires équipés de PMH ont été programmés et cinquante-quatre (54) ont été réalisés soit un taux de réalisation de **91,52%**. Pour les forages à gros débit le taux de réalisation est de 100%. Par contre pour l'année 2022, pour les forages communautaires équipés de PMH, sur une programmation initiale de dix-neuf (19) forages, (09) ont été réalisés soit un taux d'exécution de 47.37%. Cette augmentation est due à la stabilité politique du pays qui a permis à certaines ONG comme QUATAR CHARITY de faire de grandes réalisations.

Tableau 12: Réalisations de PEA neufs et puits modernes neufs

Acteurs / Communes	Bailleurs	PEA Neufs						Puits modernes neufs					
		programmation (a)	Réalizations					Réalizations					
			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des déplacés internes (d)	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	en faveur des déplacés internes (d)	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %
KOMKI-IPALA		1	1	0	0	1	100	-	-	-	-	-	-
PABRE		1	1	0	0	1	100	-	-	-	-	-	-
QUATAR CHARITY		6	6	2	0	8	100	-	-	-	-	-	-
CROIX ROUGE		0	0	3	0	3	-	-	-	-	-	-	-
Total Régional		8	8	5	0	13	100	-	-	-	-	-	-

Source : Collecte des données auprès des acteurs du PN-AEP

Pour les PEA le taux de réalisation est de 100% pour l'année 2023 ainsi sur une programmation de huit (08) tout a été réalisé et cinq (05) ont été réalisés en hors programmation soit un total de treize (13) PEA.

Tableau 13: Réalisations des études d'AEPS et AEPS neuves

Acteurs / Communes	Bailleurs	Etudes AEPS						AEPS Neuves								
		programmation (a)	Réalizations					programmation (a)	Réalizations							
			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des déplacés internes (d)	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	en faveur des déplacés internes(d)	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %	Nombre de Bornes Fontaines	Nombre de Branchements Particuliers	
KOMSILGA		-	-	-	-	-	-	1	0	0	0	0	0	0	-	-
Total Régional		-	-	-	-	-	-	1	0	0	0	0	0	-	-	

Source : Collecte des données auprès des acteurs du PN-AEP

Pour l'année 2023, aucun acteur n'a programmé ni réalisé d'étude d'AEPS neuves. Par contre une programmation de réalisation d'une (01) AEPS neuve a été faite mais à la date du 31 décembre le taux de réalisation est de 0%.

Tableau 14: Etudes et constructions de CPE

Acteurs/Communes	Bailleurs	Nombre d'études de CPE						Nombre de CPE construits					
		programmation (a)	Réalisation				Taux (100*b/a) %	programmation (a)	Réalisation				Taux (100*b/a) %
			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des déplacés internes (d)	Total (b+c)			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des déplacés internes (d)	Total (b+c)	
CROIX ROUGE	Croix rouge Luxembourgeoise	-	-	-	-	-	-	3	3	0	0	3	100
Total Régional		-	-	-	-	-	-	3	3	0	0	3	100

Source : Collecte des données auprès des acteurs du PN-AEP

Pour l'année 2023, aucun acteur n'a prévu ni réalisé d'études de CPE mais l'étude APD de renforcement de capacité et de distribution des systèmes AEP de Tanghin Dassouri s'est faite autour de champs captant et forages à gros débit existant dans la localité. Les trois (03) CPE prévu par la croix rouge ont été construits soit un taux de réalisation de 100%.

Tableau 15 : Réalisations d'études d'impact environnemental et social pour AEPS et CPE

Acteurs/Communes	Bailleur	Etudes d'impact environnemental et social pour AEPS						Etudes d'impact environnemental et social pour CPE								
		programmation (a)	Réalizations					programmation (a)	Réalizations							
			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des déplacés internes (d)	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	en faveur des déplacés internes(d)	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %	Nombre de Bornes Fontaines	Nombre de	
NEANT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Collecte des données auprès des acteurs du PN-AEP

Au cours de l'année 2023, aucune étude d'impact environnemental et social pour AEPS et CPE n'a été programmée ni réalisée dans la région du Centre. C'est le même constat que l'année passée.

Tableau 16: Suivi et définition des caractéristiques des sites d'eau de surface identifiés (barrages existants et cours d'eau) pouvant être exploités pour l'AEP

Communes	Sites	Etude réalisée Oui/Non	Niveau d'avancement (Etude achevée ou en cours)	Acteur et année de réalisation	Commentaire spécifique
NEANT	-	-	-	-	-

Source : DREA

Dans la région du centre, les retenues d'eau existantes sont de capacité réduite et ont pour vocation l'exploitation agricole ; seul le barrage n°3 de Ouaga a une vocation AEP. Il est exploité par l'ONEA pour alimenter une partie de la ville de Ouagadougou. De plus, d'une manière générale, les cours d'eau de la région ne sont pas pérennes et la plupart des barrages sont dans un état de dégradation avancé.

Tableau 17 : Inventaire des forages à gros débit équipés de PMH dans les communes

Communes	Nombre de forages dont 5m ³ /h <=débit < 10m ³ /h	Nombre de forages dont le débit est >= 10m ³ /h	Commentaire spécifique
KOMKI-IPALA	4	2	
KOMSILGA	1	3	
OUAGADOUGOU	5	0	
TANGHIN DASSOURI	5	1	
KOUBRI	2	1	
TOTAL REGIONALE	16	7	

Source : DREA

La région du centre enregistre au total vingt-trois (23) forages à gros débit dont 16 forages avec un débit compris entre 5 et 10 m³/h et sept (07) forages dont le débit est supérieur à 10 m³/h. Parmi ces réalisations la DREA-C a réalisé au cours de l'année 2023 six gros débits aux profits des communes de Koubri, Tanghin Dassouri et Komki Ipala.

Tableau 18: Etudes et réalisations de Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Multi-villages (AEP-MV)

Acteurs	Baillleurs	Nombre d'études d'adduction d'eau potable multi-villages réalisées					Nombre de systèmes d'adduction d'eau potable multi-villages construits				
		programmation (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %	programmation (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %
			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
CROIX ROUGE	Croix rouge Luxembourgeoise	-	-	-	-	-	3	3	0	3	100
Total Régional		-	-	-	-	-	3	3	0	3	100

Source : Collecte des données auprès des acteurs du PN-AEP

Pour l'année 2023, aucun acteur n'a prévu de réaliser une étude d'adduction d'eau potable multi-villages mais initialement l'étude APD de renforcement de capacité et de distribution des systèmes AEP de Tanghin Dassouri s'est transformée en étude de système AEPMV. Les systèmes d'adduction d'eau potable multi-villages prévu par la croix rouge ont été totalement construits soit un taux de réalisation de 100%.

Tableau 19: Etudes d'impact environnemental et social pour Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Multi-villages (AEP-MV)

Acteurs Communes	Bailleurs	Nombre d'études d'impact environnemental et social pour adduction d'eau potable multi-villages réalisées				
		Programmation (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %
			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
NEANT		-	-	-	-	-

Source : Collecte des données auprès des acteurs du PN-AEP

Pour l'année 2023, aucun acteur n'a prévu de réaliser une étude d'adduction d'eau potable multi-villages mais initialement l'étude APD de renforcement de capacité et de distribution des systèmes AEP de Tanghin Dassouri s'est transformée en étude de système AEPMV. Les systèmes d'adduction d'eau potable multi-villages prévu par la croix rouge ont été totalement construits soit un taux de réalisation de 100%.

Tableau 20: Détails des éléments du système d'adduction d'eau potable multi-village (AEP-MV)

Acteurs Communes	Bailleurs	Bâche					château					Bornes fontaines					Branchements particuliers				
		programmation initiale (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation initiale (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation initiale (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation initiale (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation	Hors programmation	Total (b+c)			Issues de la programmation	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation	Hors programmation	Total (b+c)	
DREA C		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	12	0	12	100	3	3	0	3	100
CROIX ROUGE		0	0	0	0	3	3	0	3	100	15	15	33	48	100	0	0	0	0	0	0
Total		0	0	0	0	3	3	0	3	100	27	27	33	60	100	0	0	0	0	0	0

Source : DREA

Pour l'année 2023, les éléments du système d'adduction d'eau potable multi-village (AEP-MV) programmés pour être réalisés ont totalement été construits, soit un taux de réalisation de 100%. En hors programmation trente-trois (33) bornes fontaines ont été réalisées ce qui fait un total de soixante (60) bornes fontaines réalisées.

Tableau 21: Caractéristiques des systèmes d'AEP multi-villages existants

Nom du système	Villages couverts	Source d'eau			Source d'énergie			Stockage :			Distribution :		
		Eau surface (0= non, 1= Oui)	Eau souterraine (0= non, 1= Oui)	Capacité totale de production (m3/j)	Solaire (0= non, 1= Oui)	Réseau électrique (0= non, 1= Oui)	Thermique (0= non, 1= Oui)	Nbre cumulé de châteaux (nbre)	Nbre cumulé de bâches (nbre)	Capacité totale de stockage (m3)	Linéaire cumulé du réseau (km)	Nbre cumulé de BF	Nb cumulé de BP
AEP MV de TANSABLOGO	MOINCE ; TANSABLOGO ? PIKIEKO	0	1	129	1	0	1	3	1	240	46,3	18	5
AEP MV DE VIPALOGO	VIPALOGO LENMOGO WOBZOUYOU 2 NABELIN BARAGO	0	1	120	0	1	0	1	0	100	20	12	3
AEP MV DE SANE	SEGEUDIN ? KARI,sane	0	1	162	1	0	0	1	0	40	14,36	16	0
AEP MV DE NABITENGA 2	SILMISSIN. NABITENGA2,	0	1	120	1	0	0	1	0	40	15,60	15	0
AEP MV DE BAZOULE	POEDOGO SAMBIN	0	1	108	1	0	0	1	0	50	22	17	0
Total Région		0	5	639	4	1	1	7	1	470	118,26	78	8

Source : DREA

Les données ci-dessus représentent celles des systèmes d'adduction d'eau potable multi village de Bazoulé (Tanghin Dassouri), Nabitenga 2 (Tanghin Dassouri), Sané (Tanghin Dassouri); Tansablogo (Koubri) et de Vipalogho (Komki Ipala). Ces AEP-MV ont une capacité totale de production de 639 m3/j.

➤ **Ouvrages Institutionnels**

Tableau 22: Réalisations de forages équipés de pompe et de PEA

Acteurs Communes	Bailleurs	Forages Ecoles					PEA Ecoles					Forages CSPS				PEA CSPS					
		programmation initiale (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation initiale (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation initiale (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation initiale (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (c)	Total (b+c)	Issues de la programmation (c)			Total (b+c)			
Croix-Rouge		8	0	0	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Qatar-Charity		3	3	0	3	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fondation G.B		2	1	0	1	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Komki-Ipala		1	1	0	1	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MENAPL		1	1	0	1	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
water aid		1	1	0	1	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
KOUBRI		1	1	0	1	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TANGHIN DASSOUR		1	1	0	1	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pabré		-	-	-	-	-	1	0	0	0	0	-	-	-	-	-	3	1	0	1	33,33
Saaba		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0	0	0	0	-	-	-	-	-
Total		18	9	0	9	50	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3	1	0	1	33,33

Source : Collecte des données auprès des acteurs du PN-AEP, INO 2023

Pour l'année 2023, sur une programmation de dix-huit (18) forages équipés de PMH dans les écoles seulement neuf (09) ont été réalisés soit un taux de réalisation de 50%. Un (01) forage équipé de PMH programmé à être réalisé dans un CSPS n'a pas été réalisé. Pour les PEA sur une programmation d'un (01) PEA à être réalisé dans une école, le PEA n'a pas été réalisé soit un taux de 0%. Sur trois (03) PEA programmés à être réalisés dans les CSPS seulement un (01) PEA a été réalisé soit un taux de réalisation de 33,33%.

Réhabilitations physiques d'ouvrages

➤ Ouvrages communautaires

Tableau 23: Réhabilitations de forages équipés de pompe, Puits Modernes.

Acteurs / Communes	Bailleurs	Forages réhabilités						Puits réhabilités					
		Programmation (a)	Réalizations					Programmation (a)	Réalizations				
			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des déplacés interne (d)	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	en faveur des déplacés internes (d)	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %
Morija		10	3	0	0	3	30	-	-	-	-	-	-
Saaba		2	0	0	0	0	0	-	-	-	-	-	-
Total Régional		12	3	0	0	3	25	-	-	-	-	-	-

Source : Collecte des données auprès des acteurs du PN-AEP, INO 2023

Pour l'année 2023, sur une programmation de douze (12) forages à réhabiliter seulement trois (03) forages ont été réhabilités à ce jour pour un taux de 25%. Comparativement à l'année précédente

Tableau 24: Etudes de réhabilitation / extension d'AEPS

Acteurs / Communes	Bailleurs	Etudes de réhabilitation d'AEPS					Etudes d'extension / MAN d'AEPS				
		Programmation (a)	Réalizations				programmation (a)	Réalizations			
			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %
DREA-C		2	2	0	2	100	-	-	-	-	-
Total Régional		2	2	0	2	100	-	-	-	-	-

Source : Collecte de données auprès des acteurs

Pour l'année 2023, seul l'acteur DREA C a prévu et réalisé des études sur les systèmes AEP. Ces études prennent en compte la réhabilitation et l'extension des systèmes AEPS existants. Il en est de même que l'année précédente.

Tableau 25: Réhabilitations d'AEPS et PEA.

Acteurs/ Communes	Bailleurs	AEPS réhabilitées						PEA réhabilités						
		Programmation (a)	Réalizations					programmation (a)	Réalizations					
			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des déplacés internes (d)	Total (b+c+d)	Taux de réalisation (100*b/a) en %		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	en faveur des déplacés internes	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %	
Néant		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Collecte des données auprès des acteurs du PN-AEP, INO 2023

Pour l'année 2023, aucun acteur n'a fait de programmation pour les travaux de réhabilitation de PEA et AEPS. Il en est de même que l'année passée.

Tableau 26: Extension des AEPS, Extension/Mise à niveau des AEPS

Acteurs/Communes	Bailleur	Extension des AEPS						Mise à niveau des AEPS						
		programmation(a)	Réalizations					programmation(a)	Réalizations					
			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des déplacés internes (d)	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des déplacés internes(d)	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %	
Néant		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Collecte des données auprès des acteurs du PN-AEP, INO 2023

Pour l'année 2023, aucun acteur n'a fait de programmation pour les travaux d'extension et de mise à niveau de système AEPS. Il en est de même que l'année passée.

➤ **Ouvrages Institutionnels**

Tableau 27: Réhabilitations de forages et PEA

Acteurs / Communes	Bailleur	Forages Ecoles					PEA Ecoles					Forages CSPS					PEA CSPS				
		programmation(a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation(a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation(a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation(a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Croix-Rouge		1	1	0	1	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SAABA		1	0	0	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TANGHIN DASSOURI		1	1	0	1	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Komsilga		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Régional		3	2	0	2	66,67	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Collecte des données auprès des acteurs du PN-AEP, INO 2023

Pour l'année 2023, sur une programmation de trois (03) forages équipés de PMH à réhabiliter dans les écoles seulement deux (02) ont été réhabilités soit un taux de réalisation de 66,67%. Pour les PEA sur une programmation d'un (01) PEA à être réhabilité dans un CSPS, le PEA n'a pas été réhabilité soit un taux de 0%.

6.2 Action 2 : Gestion du service public de l'eau

6.2.1 Mise en œuvre des PPP

➤ Milieu rural

La mise en œuvre des PPP nécessite des investissements de la part de l'Etat pour la réhabilitation/mise à niveau de 531 AEPS existantes et la réalisation de 2.664 nouvelles Adductions d'Eau Potable (AEP). Ces investissements à hauteur de 750 milliards, correspondent aux investissements prévus dans le PN-AEP à l'horizon 2030. Un accompagnement des partenaires s'avère nécessaire en vue de permettre un accès universel à l'eau et de réduire les inégalités entre le prix de l'eau en milieu rural et celui pratiqué en milieu urbain. Ainsi les nouvelles réalisations ou réhabilitation/mise à niveau des ouvrages d'AEP doivent impérativement être intégrées dans le dispositif de gestion existant avec une application de la réduction du tarif de l'eau.

Les communes, dans l'exercice de leur fonction de maître d'ouvrage, reçoivent un appui-conseil de la part des services techniques du MEA (DGEP, les DREA et les DPEA).

Le nombre d'AEPS déléguées par région est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 28: Mode de gestion des AEPS et systèmes d'AEP multi-village

Communes	Nombre total de PEA/AEPS (a)	Nombre de PEA/AEPS communautaires (b)	AEP-MV/AEPS/PEA gérées par délégation au 30/06/2023					Proportion d'AEPS /PEA gérées par délégation (100*f/b) (en %)	Nombre de contrats signés en 2023	Noms des délégataires
			ONEA (c)	Opérateurs privés (d)	ONG/ associations (e)	Nombre total d'AEP/AEPS/PEA gérées par délégation (f)				
Komsilga	4	4	0	1	0	4	100	0	SAWES	
Komki - Ipala	71	60	0	1	1	3	5	1	SAWES	
Tanghin Dassouri	9	9	0	1	0	3	33,3	0	SAWES	
Koubri	53	23	0	1	1	3	13,04	1	SAWES ONEA	
Pabré	17	13	11	0	0	11	84,62	3	ONEA	
Saaba	12	12	1	1	0	4	25	0	ONEA, BADCOM	
Total Régional	176	121	12	5	2	28	23,14	0		

Source : Collecte des données auprès des acteurs du PN-AEP, INO 2023

Pour l'année 2023, la collecte a permis de noter que sur cent-vingt et un (121) AEPS-PEA communautaires existants dans la région, seules vingt-huit (28) sont gérées par délégation soit un taux de 23,14%. Ces AEPS/PEA sont gérées par des opérateurs privés et des associations. Ce taux est acceptable mais des efforts

doivent être faits pour que les PEA privés et communautaires de la région du Centre soient gérés de manière concertée avec les autorités communales. Comparativement à l'année précédente le nombre de système AEPS-PEA communautaire qui était de cent-trente et un (131) a diminué à cause des dix (10) PEA communautaires de la commune de Ouagadougou qui ont été enlevés. Ce qui a fait baissé la proportion d'AEPS/PEA gérées par délégation qui était de 29,8% en 2022.

Tableau 29: Nombre de villages dépassant 3500 et 2 000 habitants ne disposant pas d'AEPS

Communes	Nombre de villages dépassant		Nombre de villages ne disposant pas d'une AEPS avec une population d'au moins	
	3 500 habitants	2 000 habitants	3 500 habitants	2 000 habitants
Komki Ipala	1	5	1	3
Komsilga	4	9	4	8
Koubri	7	10	5	7
Pabre	1	7	1	7
Saaba	4	6	2	2
Tanghin-Dassouri	1	10	0	2
Total Régional	18	46	11	29

Source : Collecte des données auprès des acteurs du PN-AEP

La région compte quarante - six (46) villages dont la population excède 2 000 habitants et dix-huit (18) dont la population excède 3 500 habitants. Sur les quarante - six (46) villages dépassant 2 000 habitants il y a vingt - neuf (29) villages qui n'ont pas de système d'AEPS. Sur les dix-huit (18) villages dépassant 3 500 habitants il y a onze (11) villages qui n'ont pas de système d'AEPS. Certains de ces villages (Pélé, Bassyam, Tanvi – Nakamtenga et Yaoghin) ont déjà fait l'objet d'études de réalisation de système AEPS ou AEP MV.

➤ **Milieu Urbain**

L'ONEA assure une mission de service public de fourniture d'eau dans son périmètre (centres urbains de plus de 10 000 habitants). A ce titre, il est tenu de fournir l'eau à tout demandeur. Plusieurs modes de gestion sont donc mises en place :

- *La gestion en régie directe par l'ONEA*

Pour ce mode de gestion, l'ONEA gère directement le service de distribution d'eau au niveau des branchements privés et confie les Bornes fontaines à un gérant en vertu d'un contrat de gérance.

- *La délégation*

Une étude ayant montrée en 2009 qu'environ 25% de la population de Ouagadougou sont dans les quartiers non lotis, l'ONEA a initié une méthode de

gestion pour faciliter l’approvisionnement de ces zones. Cette méthode consiste à céder le service de distribution d’eau aux délégataires à travers un contrat tripartite signé entre l’ONEA, les Délégataires et les Mairies. L’ONEA cède donc l’eau aux délégataires à un prix social et ils revendent aux habitants des quartiers non lotie en respectant les tarifs ONEA en vigueur. Il y’a au total sept délégataires à Ouagadougou, 5 depuis 2009 et en 2012 02 se sont ajoutés.

– L’affermage

L’affermage est une convention à travers laquelle l’ONEA délègue la gestion du service de distribution d’eau à une personne physique ou morale pour un périmètre et une période d’exercice donnée. Il y’a au total huit (8) centres affermés que sont : Bittou, Diapaga, Diébougou, Gayerie, Houndé, Pabré, Toma et Zorgho.

– Gestion des Bornes fontaines en milieu urbain

- Attribution/sélection des fontainiers (signature de contrats)
- Formation sur la gestion des BF,

– Gestion des branchements particuliers

- Gestion par délégation,

6.2.2 Régulation du service public de l’eau et politique tarifaire en milieu rural, semi-urbain et urbain

➤ Milieu rural

Dans toutes les régions, des rencontres communales regroupant les DREA, les fermiers et le conseil municipal ont permis de retenir la tarification consignée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 30: Régulation de la tarification du service public de l’eau potable en milieu rural

Opérateur/ Délégataire	BF		BP
	Prix (F CFA) du m ³	Prix (F CFA) du bidon de 20 litres	Prix en F CFA du m ³
ONEA	-	10	-
SAWES	400-500	10	400
BADCOM	-	10	-

Source : Collecte des données auprès des acteurs du PN-AEP,

De l’analyse du tableau, il ressort que le prix d’un bidon de 20l d’eau est de 10FCFA pour tous les opérateurs. Pour SAWES le prix du mètre cube d’eau à la borne fontaine varie d’un centre à un autre. Ainsi, pour cet opérateur le prix du mètre cube d’eau à la borne fontaine est de 500FCFA pour Komki Ipala, Koubri, Tampouy,

Tanghin et Tanghin Dassouri, 425FCFA pour Boulsin et Kalzi, 400FCFA pour Didri et l'AEP MV de Tansablogo Moincé-Pikiéko. Par contre, le prix du mètre cube d'eau au branchement privé est de 400FCFA. Les autres opérateurs ONEA et BADCOM n'ont pas fourni d'informations sur le prix du mètre cube.

➤ Milieu Urbain

Application de la politique tarifaire

La politique tarifaire a été adoptée en conseil des ministres le 12 mars 2014. Les tarifs, de la première tranche des particuliers et des bornes fontaines restent inchangés sur la période 2014-2018, par contre les autres tranches connaissent une première augmentation de 2014 à 2016 et une seconde à partir de 2018.

La première augmentation de 2014 à 2016 a été contreproductive : au lieu d'accroître le tarif moyen de 2%, comme prévu, elle l'a réduit de 3%. Les catégories 3 à 9, qui supportaient l'essentiel de l'augmentation ont, en effet, réduit leurs consommations d'eau de 8% en deux ans. L'augmentation prévue en 2017 qui devrait accroître effectivement le tarif moyen de 2% n'a pas été appliquée. Elle a été finalement appliquée au deuxième semestre de l'année 2018.

Une nouvelle étude tarifaire est en cours de validation.

Tableau 31: Evolution des tarifs d'eau par tranches pour les clients de l'ONEA (en FCFA par m³)

Branchements	Bornes fontaines / Postes d'eau autonome
Catégories particuliers (1) et retraités (2) : tarif ménage	Particulier s'approvisionnant directement aux bornes fontaines et postes d'eau autonome
Tranche de 0 à 8 m ³188 FCFA / m ³	Le seau de 20 litres5 FCFA
Tranche de 9 à 15 m ³463 FCFA / m ³	La bassine de 40 litres10 FCFA
Tranche de 16 à 25 m ³663 FCFA / m ³	Le fut de 220 litres60 FCFA
Tranche de plus de 25 m ³1104 FCFA / m ³	
Catégorie grandes maisons (3), industries (4), communes (6), collectivités (5), administrations (8): tarif société	Borne Fontaine (11)
Tarif unique (sans tranche)1 104 FCFA / m ³	188 F CFA / m ³ (sans limitation de plafond)
Redevance service des abonnés.....1 000 F CFA / Facture	Postes d'eau autonome (12)
TVA: 18% (sans abattement)	95 FCFA/m ³ (sans limitation de plafond)

Source : ONEA 2020

6.2.3 Transfert des ressources financières aux collectivités territoriales pour l'AEP

Dans le cadre de l'accompagnement du transfert des compétences dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, des ressources financières sont transférées chaque année aux communes, et ce depuis 2009 en vue de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage communale.

Au titre du budget de l'Etat gestion 2023, la somme de 463,38 millions de francs CFA a été transférée à 11 communes pour la réalisation de 56 nouveaux forages et 6 millions de francs CFA a été transférée à 01 commune pour la réhabilitation de 3 forages.

Le bilan de l'exécution physique et financière de ces fonds transférés aux collectivités territoriales est consigné dans le tableau ci-dessous :

Tableau 32: Situation de l'exécution physique et financière des fonds transférés aux collectivités territoriales en 2023

Communes	Forages équipés de PMH												AEPS											
	Physique						Financières (en millions)						Physique						Financières (en millions)					
	Nouvelles réalisations			Réhabilitations			Nouvelles réalisations			Réhabilitations			Nouvelles réalisations			Réhabilitations			Nouvelles réalisations			Réhabilitations		
	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %
NEANT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Collecte des données auprès des acteurs du PN-AEP

Pour l'année 2023, les communes de la région du Centre n'ont pas bénéficié de fond transféré pour les travaux en AEP.

6.2.4 Accompagnement des communes dans leur rôle de maîtres d'ouvrage

➤ Milieu rural

💧 Etat des lieux de la mise en œuvre du plan d'actions pour l'AMOC-AEPHA

- Promotion et signature des protocoles de collaboration pour l'AMOC-AEPHA

Tableau 33: promotion des protocoles de collaboration pour l'AMOC-AEPHA

Communes	Ateliers régionaux déjà tenus (tenu=1 et non tenu=0)	Organisation d'ateliers régionaux de promotion du protocole de collaboration pour l'AMOC-AEPHA en 2023				Sessions municipales déjà tenues	Organisation des rencontres/séances municipales de promotion du protocole de collaboration pour l'AMOC-AEPHA en 2023		
		Prévision	Réalisation	Taux (%)	Coût (en million FCFA)		Prévision	Réalisation	Taux (%)
Komki-Ipala	1	0	1	0	ND	1	0	0	-
Komsilga						1	0	0	-
Koubri						1	0	0	-
Pabre						1	0	0	-
Saaba						1	0	0	-
Tanghin Dassouri						1	0	0	-
Regional	1	0	1	0	ND	6	0	0	-

Source : Données DREA

Au cours de l'année 2023, aucune session municipale de promotion de protocole de collaboration d'AMOC AEPHA n'a été programmée ni organisée. Par contre un atelier régional de promotion du protocole de collaboration pour l'AMOC-AEPHA qui n'était pas programmé a été organisé en hors programmation.

Tableau 34: Signature des protocoles de collaboration d'AMOC-AEPHA

Communes	Nombre total de communes	Nombre de communes ayant déjà signé le protocole	Signature des protocoles de collaboration d'AMOC-AEPHA en 2023			Coût (en million FCFA)
			Programmation	Réalisation	Taux (%)	
Néant	-	6	-	-	-	-

Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN AEP

- 💧 Aucun protocole de collaboration d'AMOC-AEPHA n'a été signé au cours de l'année 2023. Toutes les six (06) communes rurales de la région ont signé les protocoles de collaboration d'AMOC-AEPHA en 2020.

- **Appropriation des canevas reporting**

Tableau 35: Organisation d'un atelier régional d'appropriation des formats reporting

Organisation d'un atelier d'appropriation des formats reporting			
Programmation révisée	Réalisation	Taux	Coût
NEANT	-	-	-

Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN AEP

- Pour l'année 2023, la DREA-Centre n'avait pas prévu d'ateliers d'appropriation des formats reporting mais cet atelier a été organisé en hors programmation en collaboration avec la DGEP.

- **Elaboration des rapports d'exercice de la MOC et de l'AMOC en matière d'AEPHA**

Tableau 36: Elaboration des rapports d'exercice de la MOC

Communes	Prévision d'élaboration de communaux rapports d'exercice de la MOC		Elaboration de rapports communaux d'exercice de la MOC AEPHA-	
	Oui	Non	Oui (a)	Non
NEANT	-	-	-	-
Total Régional				
Nombre total de communes de la Région (b)			-	
Proportion de communes ayant élaboré leur Rapport (a/b) %			-	
Elaboration du rapport régional d'exercice de l'AMOC (Oui/Non)			-	

Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN AEP

- Pour l'année 2023, la DREA-Centre n'a pas reçu de rapport d'exercice de la MOC et de l'AMOC AEPHA provenant des communes. Néanmoins la DREA C dans le cadre de ses activités a interpellé le Conseil Régional du Centre et la commune de Saaba sur l'état des AEPS de cette commune. Pour la supervision des travaux de réhabilitation des AEPS de Saaba, il est régulièrement élaboré des rapports de mission.

▪ **Recrutement et formation des Agents Techniques Communaux Eau et Assainissement (ATC-EA)**

Tableau 37:recrutement et formation initiale des ATC-AEPHA

Province	Nombre de communes	Recrutement d'agents techniques communaux				Coût (million de FCFA)	Formation initiale des agents techniques communaux			Coût (million de FCFA)
		Prévu (nombre)	Réalisé	Hors programmation	Taux (%)		Prévu (nombre)	Réalisé	Taux (%)	
NEANT	6	0	0	0	-	0	0	0	-	0

Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN AEP

- 💧 Dans la région du Centre, il existe trois (03) ATC-EA dans les communes Tanghin Dassouri, Komki-Ipala et Pabre. Il faut noter que ces agents n'ont pas reçu de formation initiale. Ils se chargent tant bien que mal d'assurer un minimum de service dans le sous-secteur Eau et Assainissement au sein de leurs communes respectives. Le projet AMOC-IRC UE en collaboration avec le MEA avait prévu de recruter six (06) ATC-EA pour la région du Centre mais à ce jour rien n'a été fait. Pour l'année 2023 aucun recrutement d'agents techniques communaux n'a eu lieu.

- **Systématisation des contributions financières comme modalité communale de mobilisation des ressources financières pour le secteur de l'AEPA**

Tableau 38:Promotion de la note de contribution financière en matière d'AEPHA

Communes	Organisation d'ateliers /rencontres communaux de promotion de la note de contribution financière				Communes ayant délibéré sur le prix de l'eau prenant en compte la contribution financière
	Prévision	Réalisation	Taux (%)	Coût (en millions)	
NEANT	-	-	-	-	-

Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN AEP

Pour l'année 2023, la DREA-Centre n'avait pas prévu de promotion de la note de contribution financière en matière d'AEPHA mais cette activité a été organisée en hors programmation en collaboration avec la DGEP

Tableau 39:Ateliers regionaux de promotion de la note de contribution financière en matière d'AEPHA

Nombre d'ateliers régionaux d'information déjà tenus	Organisation d'ateliers régionaux de promotion de la note de contribution financière			
	Prévision	Réalisation	Taux (%)	Coût (en millions)

Pour l'année 2023, la DREA-Centre n'avait pas prévu d'ateliers de promotion de la note de contribution financière en matière d'AEPHA mais cet atelier a été organisé en hors programmation en collaboration avec la DGEP.

Tableau 40:contributions financières lors de la réalisation

Communes	Contribution financière lors de la réalisation des forages (en millions de FCFA)				Contribution financière lors de la réalisation des AEPS/PEA (en millions de FCFA)		
	Montant prévu	Montant recouvré	Hors programmation	Taux (%)	Montant prévu	Montant recouvré	Taux (%)
NEANT							

Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN AEP

Pour la réalisation des ouvrages en AEP, il est prévu que chaque village bénéficiaire contribue pour une certaine somme, la collecte de cette somme devient de plus en plus difficile à cause du caractère social de l'eau et de l'intervention des ONG et acteurs privés. Pour l'AEP MV de Bargho, Lemnogo, Nabelin, Vipalogo, et Wobzougou 2 la contribution financière pour la réalisation de douze (12) bornes fontaines est d'un million huit cent mille (1 800 000) F CFA. Certains quartiers ont déjà payé leur part contributive.

Tableau 41:Contribution financière lors de l'exploitation des ouvrages d'AEP

Acteurs/Communes	Contributions financières lors de l'exploitation des forages (en millions)			Contributions financières lors de l'exploitation des AEPS/PEA (en millions)		
	Montant prévu	Montant recouvré	Taux (%)	Montant prévu	Montant recouvré	Taux (%)
Néant	-	-	-	-	-	-

Comme dit plus haut, la collecte de la contribution financière est difficile vu le caractère social de l'eau. C'est lors des pannes des forages équipés de PMH que les contributions financières sont le plus souvent sollicitées en vue de la réparation de la pompe. Par contre pour les AEPS/PEA il n'y a pas de contribution car ses ouvrages sont gérés par des fermiers ou des associations

💧 **Formation du personnel des services techniques déconcentrés (Eau, Santé, éducation) dans le cadre de l'AMOC**

Les formations réalisées dans le cadre de l'AMOC sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau 42: Formation du personnel des services techniques déconcentrés (Eau, Santé, éducation) sur les 8 modules relatifs à la mise en œuvre de l'AMOC

Modules AMOC concernés	Acteurs bénéficiaires	Nombre de personnes			Coût de la formation (million de FCFA)	Financement	Acteurs de mise en œuvre
		Hommes	Femmes	Total			
La note de proposition relative à la contribution financière en matière d'AEPA	DREA-C	-	-	-	ND	ND	DGEP
Total		-	-	-	ND	ND	DGEP

Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN AEP

Au cours de l'année 2023, aucune formation des personnels des services techniques déconcentrés (Eau, Santé, éducation) sur les 8 modules relatifs à la mise en œuvre de l'AMOC n'a été prévue ni réalisée.

Tableau 43: Formation des acteurs communaux sur les 8 modules relatifs à l'AMOC

Communes	Module MOC concernés	Acteurs bénéficiaires	Nombre de personnes			Coût de la formation (million de FCFA)	Financement	Acteurs de mise en œuvre
			Hommes	Femmes	Total			
Komki Ipala	La note de proposition relative à la contribution financière en matière d'AEPA	Présidents de Délégation Spéciales et Secrétaires généraux	1	1	2	ND	ND	DGEP
Saaba			2	0	2	ND	ND	DGEP
Pabré			2	0	2	ND	ND	DGEP
Tanghin Dassouri			2	0	2	ND	ND	DGEP
Koubri			2	0	2	ND	ND	DGEP
Komsilga			2	0	2	ND	ND	DGEP
Total			12	1	13	ND	ND	DGEP

Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN AEP.

Au cours de l'année 2023, des acteurs communaux tels que les Présidents de Délégation Spéciales et les Secrétaires généraux ont bénéficiés d'une formation sur les 8 modules relatifs à l'AMOC notamment sur la note de proposition relative à la contribution financière en matière d'AEPA.

Actualisation des PCD-AEPA

Tableau 44:communes ayant élaboré/mis à jour leurs plans communaux de développement sectoriel AEPA

Nombre de communes	Nombre Total de PCD-AEPA échus	Nombre de PCD-AEPA élaboré/ mis à jour selon le nouveau guide au 30 juin 2023			Elaboration de PR-AEP au 30 juin 2023		
		Prévision	Réalisation	Taux%	Prévision	Réalisation	Taux%
Néant	-	-	-	-	-	-	-

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2020 du PN AEP

La région du centre compte six (06) communes rurales (disposant chacune d'un PCD global). Quatre (04) arrondissements de la commune urbaine de Ouagadougou disposent également de PCD. Cependant, tous les huit (08) PCD sont échus à l'exception de ceux de Koubri et Saaba qui ont été actualisés en 2021. On constate que les communes priorisent la mise en œuvre de leur PCD global qui prend en compte tous les secteurs de planification, dont celui de l'eau et de l'assainissement.

Tableau 45:Elaboration, validation et promotion des outils d'exercice de la MOC et de l'AMOC

Désignation	Prévision	Réalisation	Coût (million de FCFA)	Financement	Structure de mise en œuvre
Néant	-	-	-	-	-

Source : Collecte de données auprès des acteurs

Au cours de l'année 2023, aucune élaboration ou promotion des outils d'exercice de la MOC et de l'AMOC n'a été faite.

Promotion et suivi de l'intercommunalité

Tableau 46:Processus de mise en place des structures intercommunales

Organisation d'atelier régional d'information sur l'intercommunalité				Mise en place de structures intercommunales				Communes concernées par l'intercommunalité	Nom de la structure intercommunale
Prévision	Réalisation	Taux	Coût	Prévision	Réalisation	Taux	Coût		

0	1	0	-	0	0	0	0	-	-
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Au cours de l'année 2023, la DREA-Centre n'avait pas prévu l'organisation d'un atelier régional d'information sur l'intercommunalité, ni la mise en place de structures intercommunales. Mais l'atelier régional d'information sur l'intercommunalité a été réalisé en hors programmation.

Tableau 47: suivi de la mise en œuvre de l'intercommunalité

Existence de collaboration intercommunale (Oui ou Non)	Nom des structures intercommunales	Existence de protocole ou convention de collaboration intercommunale	Fonctionnalité de la structure intercommunalité (préciser les activités menées au 31 décembre 2023)	Communes concernées
Néant	-	-	-	-

Pour l'année 2023, aucune activité de suivi de la mise en œuvre de l'intercommunalité n'a été prévue ni réalisée.

6.2.5 Fonctionnalité du dispositif de gestion des ouvrages d'AEP

➤ MILIEU RURAL

Tableau 48: Fonctionnalité du dispositif de gestion

Communes	Activités programmées	Etat de mise en œuvre	Acteurs / Responsable	Montant (Millions FCFA) programmé	Montant (Millions FCFA) exécuté	Hors programmation
Pabré	0	0	Croix Rouge	0	0	Formation des membres des bureaux AUE en gestion des ouvrages hydrauliques
Tanghin Dassouri	0	0	Croix Rouge	0	0	Formation des membres des bureaux AUE en gestion des ouvrages hydrauliques
Pabré	0	0	Croix Rouge	0	0	Formation des membres de la délégation spéciale de Pabré sur le contrat d'affermage
Tanghin Dassouri	0	0	Croix Rouge	0	0	Formation des CVD sur la gestion des ouvrages multivillages
Tanghin Dassouri	0	0	Croix Rouge	0	0	Renforcement des capacités des gestionnaires identifiés sur la gestion et l'entretien des

Communes	Activités programmées	Etat de mise en œuvre	Acteurs / Responsable	Montant (Millions FCFA) programmé	Montant (Millions FCFA) exécuté	Hors programmation
						bornes fontaines des Aep multi villages
Tanghin Dassouri	0	0	Croix Rouge	0	0	atelier d'échange sur le mode de gestion des AEP multi villages
Arrondissement 7 et 9	0	0	Morija	Morija	0	Formation Coges & APE
Arrondissement 7 et 9	0	0	Morija	Morija	0	Formation Comité de gestion des points d'eau

Source : Collecte de données auprès des acteurs

Pour l'année 2023, toutes les activités portant sur la fonctionnalité du dispositif de gestion ont été réalisées en hors programmation. Ainsi six (06) activités ont été réalisées par la Croix Rouge et deux (02) activités par Morija. Le cout global de ces activités s'élève à quinze millions deux soixante sept mille neuf cent (15 267 900) FCFA.

Tableau 49:Etat des lieux des AUE au niveau régional

Commune	Nbre villages	Nbre de secteurs	Nbre de nouvelles AUE mise en place en 2023	Nbre Total d'AUE existantes (a)	Nbre Total d'AUE reconnues (b)	Proportions d'AUE reconnues (%) (100*b/a)	Nbre d'AUE possédant un compte bancaire (c)	Proportion d'AUE possédant un compte bancaire (%) (100*c/b)	Nbre Total d'AUE fonctionnelles	Nbre de conventions signées avec les communes (d)	Proportion d'AUE ayant signé les conventions avec les communes (100*d/b)
Komsilga	36	0	0	34	34	100	34	100	34	0	0
Komki	18	0	0	18	18	100	18	100	18	0	0
Tanghin Dassouri	59	0	59	59	59	100	25	42,37	59	0	0
Koubri	26	0	3	26	26	100	26	100	3	0	0
Pabré	22	0	11	11	11	100	11	100	0	0	0
Saaba	27	0	18	18	18	100	18	100	0	0	0

Source : Collecte des données auprès des acteurs du PN AEP

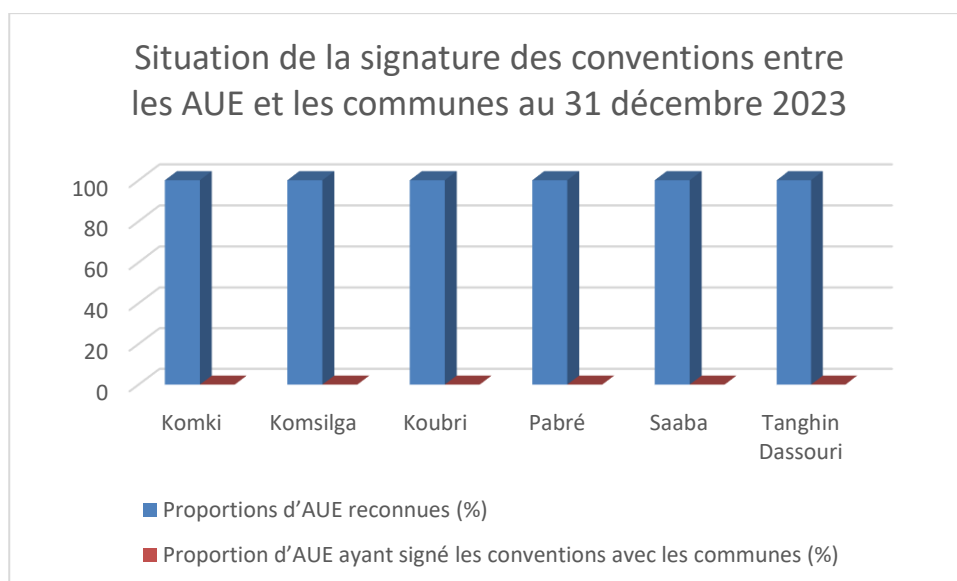


Figure 1 : Situation de la signature des conventions entre les AUE et les communes au 31 Décembre 2023

La région du Centre compte 188 villages dont certains bénéficient d'une couverture du service de l'ONEA. D'autres ont mis en place chacun une AUE. Ces AUE disposent de document de reconnaissance officielle mais n'ont pas signé de convention de délégation avec les communes. Cependant, le mandat des bureaux exécutifs de la plupart des AUE est arrivé à échéance. Au cours de l'année 2023, les communes suivantes Koubri, Pabré, Saaba et Tanghin Dassouri ont redynamisé ou renouvelé certains de leurs AUE.

Tableau 50:Etat des lieux du processus de recrutement des artisans réparateurs agréés

Communes	Nombre d'AR (a)	Nombre d'AR agréé par la DREA (b)	Pourcentage d'AR agréé (100*b/a)	Nombre de maintenanciers ayant signé un contrat avec les communes en 2023	Nombre Total de contrats en cours de validité avec les communes (c)
Komsilga	8	0	0	0	0
Komki	6	0	0	0	0
Tanghin dass	3	0	0	0	0
Koubri	2	0	0	0	0
Pabré	6	6	100	0	0
Saaba	5	3	60	0	0
Total Régional	30	9	30	0	0

Source : Collectes des données auprès des acteurs

Toutes les communes de la région du Centre disposent d'artisan réparateur (AR) ou maintenanciers agréés. Le nombre d'AR par commune varie entre deux (02) et huit (08). Ainsi

le nombre d'AR agréé est de neuf (09) sur un total de trente (30) soit un taux de 30%. Au cours de l'année 2023, aucune commune n'a signé de contrat de suivi des PMH avec les AR.

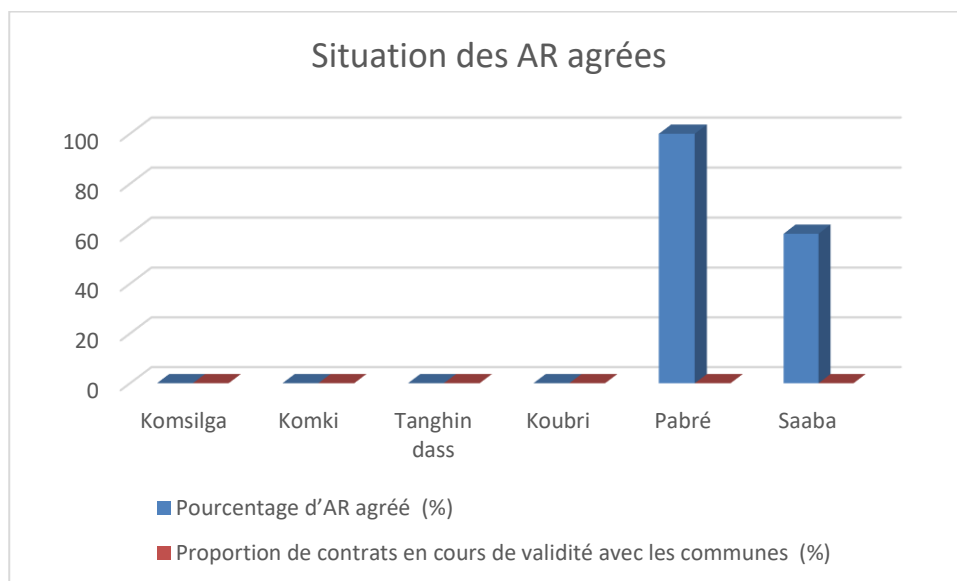


Figure 2: Situation des AR agréés, 2023

Tableau 51: Bilan de la mise en place des instruments de la gestion des ouvrages d'AEP en milieu rural

Provinces	Nombre de communes	Nombre de Communes ayant signé des conventions avec les AUE dans tous les villages et secteurs	Nombre de Communes ayant signé des contrats de suivi/entretien préventif avec au moins un maintenancier	Nombre de Communes dont la totalité des AEPS sont gérés par un opérateur sous contrat d'affermage	Nombre de Communes ayant finalisée la mise en place des instruments du document de gestion en milieu rural
Néant	7	0	0	6	0

Source : Collecte des données auprès des acteurs du PN-AEP

Dans la région du Centre, l'ensemble des communes sont engagées dans la mise en place des instruments de la gestion des ouvrages d'AEP. L'état de la mise en œuvre étant différent d'une commune à l'autre, on note qu'aucune des communes n'a pu signer des contrats de suivi/entretien préventif avec au moins un maintenancier ni finaliser la mise en place des instruments du document cadre de gestion du service public de l'eau potable en milieu rural au cours de l'année 2023. Les AEPS/AEP des communes sont gérées par des opérateurs privés, des associations, des ONG et par l'ONEA.

6.2.6 Suivi des performances du service

➤ Milieu rural

Tableau 52: Suivi de la performance de l'approche service

Opérateurs	Communes	Surveillance de la qualité de l'eau : Nombre d'échantillons conformes / nombre total d'échantillons		Rendement du réseau : Volume total d'eau vendue / Volume total d'eau pompée		Continuité du service : $\frac{(365-N) \times 100}{365}$ où N est le nombre moyen de jour d'interruption du service sur tous les ouvrages		Charges d'exploitation en FCFA / recette totale en FCFA taux de couverture des charges d'exploitation par le tarif		
		Cible (%)	Réalisé (%)	Cible (%)	Réalisé (%)	Cible (%)	Réalisé (%)	Tarif moyen du m ³	Recettes totales en FCFA	Charges d'exploitation
SAWES	Komsilga (Komsilga)	95	100	80	64,44	1	0	390	620 6381	5 923 394
SAWES	Komsilga (Sabtoana)	95	100	80	57,27	1	0	152	317 250	325 028
SAWES	Komsilga (Kiefangué)	95	100	80	64,42	1	0	319	5 693 277	4 945 177
SAWES	Komsilga (Kalzi)	95	100	80	100	1	0	811	648 975	1 044 280
SAWES	Komsilga (Tampouy)	95	100	80	100	1	0	332	1 030 000	683 920
SAWES	Tanghin Dassouri	95	100	80	70,98	1	0	290	15 415 913	11 892 951
SAWES	Tanghin-Dassouri (Boulsin)	95	100	80	93,57	1	0	576	1 294 474	1 683 949
SAWES	Koubri	95	100	80	81	1	0	314	10 733 529	10 408 643
SAWES	Koubri (Didri)	95	100	80	60,52	1	0	144	1 125 417	661 270
SAWES	Komki Ipala (Tintilou)	95	100	80	96	1	0	653	3 239 800	3 550 077
Total Régional										

Source : Collecte des données auprès des acteurs du PN-AEP

Sur l'ensemble des 3 opérateurs (ONEA, SAWES et BADCOM), seul SAWES fournit régulièrement des rapports relatifs à sa gestion. Dans la définition des indicateurs, la DREA-C a considéré les indicateurs (qualité de l'eau, rendement du réseau, et continuité du service) et les cibles comme définis dans les contrats d'affermage et d'exploitation. Pour certains indicateurs comme le tarif moyen, la DREA-C a considéré le prix du mètre cube en fonction du

total des charges. De l'analyse du tableau, il ressort que dans tous les centres la cible de l'indicateur surveillance de la qualité de l'eau est atteinte. L'indicateur portant sur la continuité du service est réalisé et dépassée par tous les centres d'AEPS. Le rendement du réseau varie entre 57 et 100%, les centres de Komsilga, Kienfangué, Sabtoana, Tanghin-Dassouri, Didri, et de l'AEP MV Tansablogo Moince Pikioko ont des rendements inférieurs à la cible. Il faut remarquer que le coût de l'énergie par mètre cube d'eau produit varie de 42,1 FCFA à 197,69 FCFA. Le ratio charge sur recette varie entre 0,59 et 1,61. Les centres qui ont un ratio supérieur à un (01) sont déficitaires.

6.2.6.1 Surveillance de la qualité de l'eau de consommation

➤ MILIEU RURAL

Tableau 53: Surveillance de la qualité de l'eau en milieu rural

Désignations	Nombre d'échantillons analysés	Nombre d'échantillons conformes aux normes	Taux de potabilité	Cible de potabilité
Potabilité physico-chimique	36	36	100	98
Test pH	36	36	100	98
Analyse du Chlore	36	36	100	98
Potabilité bactériologique	36	36	100	98

Source : Données DREA

Au cours de l'année 2023, trente-six (36) analyses d'eau de forage ont été effectuées. Le taux de potabilité est de 100%.

6.2.6.2 Optimisation des charges d'exploitation et réduction des pertes d'eau

➤ MILIEU RURAL

La desserte de la population en eau potable en milieu rural est assurée par des PMH, AEPS et AEP MV. Ces systèmes (AEPS et AEP MV) distribuent l'eau potable aux usagers à travers les BF et BP par un réseau de canalisations. Une partie de l'eau distribuée s'échappe par des fuites au niveau des ouvrages ou des canalisations. Il en résulte que le volume d'eau finalement disponible pour les usagers est inférieur à celui qui a été extrait des aquifères. De plus, une partie de l'eau n'est pas prise en compte par les instruments de mesure (absence de comptage ou comptage imprécis). Pour les données mises à la disposition de la DREA-C, le rendement du réseau d'un centre à un autre varie entre 57 et 100%. La solution pour réduire les pertes d'eau consiste à ce que le fermier réalise des entretiens courants sur l'ensemble du réseau et des équipements. Cela permettra de réduire les charges d'exploitation et de réaliser des économies. Le ratio charge sur recette varie entre 0,59 et 1,61. Les centres qui ont un ratio supérieur à un (01) sont déficitaires. Le constat est que le déficit n'est pas forcément lié à un faible rendement du réseau. En effet, certains centres sont concurrencés par des PEA

privés qui ne paient pas de taxe ni impôt, les forages aux alentours des BF et aussi par le coût énergétique élevé. Une des solutions sera d'équiper les centres en source d'énergie hybride et de réguler les PEA privés.

6.3 Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel

6.3.1 Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP en milieu rural et urbain

MILIEU RURAL

Tableau 54: Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP en milieu rural

Thème de la formation	Public cible	Nombre de participants	Acteurs	Coût (million)
Sensibilisation scolaire à l'hygiène	Elèves	78896	Morija	0,72
Sensibilisation communautaire à l'hygiène	Population bénéficiaires des communes	19945	Morija	6,62
Formation des enseignants	Enseignants	ND	Morija	1,6278

Source : Collecte des données auprès des acteurs du PN-AEP

Au cours de l'année 2023, trois (03) formations ont été organisées par l'acteur Morija.

Tableau 55: Promotion de la recherche dans le sous-secteur de l'AEP

Acteur	Thème de la Recherche	Public cible	Nombre de bourses	Bailleur	Coût (en millions)
Néant	-	-	-	-	-

Source : DREA / Acteurs de la région

Au cours de l'année 2023, aucun thème de recherche n'a été proposé, ni étudié dans le sous-secteur de l'AEP.

6.3.2 Informations sur le PN-AEP

➤ MILIEU RURAL

Le rapport d'« évaluation du programme national d'approvisionnement en eau potable sur la période 2016-2020 et élaboration de son plan d'actions 2021-2025 » ont été validé par les acteurs du sous-secteur eau et assainissement le 20 Novembre 2021. Il reste sa diffusion auprès des acteurs après prise en compte des observations et amendements formulés lors de sa validation.

Les actions menées dans ce sens sont les ateliers de collecte des données avec les communes et les acteurs de la région.

Tableau 56: Mise en œuvre de la stratégie de communication pour l'information et la sensibilisation des acteurs

Acteurs	Nombre d'ateliers d'information et de communication programmé	Nombre d'ateliers d'information et de communication réalisé	Nombre total de participants			Taux de réalisation %	Coût de réalisation
			Hommes	Femmes	Total		
Néant	-	-	-	-	-	-	-

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2023 du PN AEP

Il n'y a pas eu d'ateliers d'information et de communication sur le PN-AEP dans la région du Centre au cours de l'année 2023.

6.3.3 Outils d'opérationnalisation du PN-AEP

➤ Milieu rural

Au cours de ce semestre les outils de collecte et de rapportage du PN-AEP ont été révisés pour prendre en compte le suivi de l'ensemble des activités inscrites dans le plan d'actions 2021-2025 du PN-AEP

Les autres actions menées au niveau déconcentré dans ce sens sont les ateliers de programmation /ciblage et de collecte des données avec les communes et les acteurs de la région

Tableau 57:Récapitulatif de programmation et de ciblage

Acteur / Communes	Nombre d'ateliers de programmation et de ciblage			
	Programmation	Réalisation issue de la programmation	Réalisation hors programmation	Taux
DREA-C	1	1	-	100
Total Régional	1	1	-	100

Source : Collecte de données auprès des acteurs

Au cours de l'année 2023, la DREA-C a réalisé un atelier de programmation et de ciblage auprès des acteurs de la mise en œuvre du PN-AEP.

Tableau 58:Récapitulatifs des ateliers de formations et de collecte de données (auprès des acteurs et points focaux)

Nombre d'ateliers de formation et de collecte prévus	Nombre d'ateliers de formation et de collecte réalisés	Nombre de participants			Montant (Millions FCFA) exécuté
		Hommes	Femmes	Total	
4	4	37	24	61	1

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2023 du PN AEP

Au cours de l'année 2023, quatre (04) ateliers de formation et de collecte qui étaient prévus ont été totalement réalisés.

Tableau 59: dialogues et cadres de concertation dans le domaine de l'eau potable au niveau régional (GTR)

Région	Nombre session prévu	Nombre session réalisé	Nombre de participants			Montant (Millions FCFA) exécuté
			Hommes	Femmes	Total	
Centre	2	2	48	13	34	0.5

Source : DREA

A la date du 31 décembre 2023, la DREA-C a organisé deux (02) session de GTR-EA. Le nombre de session de GTR-EA qui était prévu a été totalement réalisé soit un taux d'exécution de 100%.

7. BILAN FINANCIER

7.1 Synthèse globale

Le taux d'exécution financière globale du programme au cours de l'année 2023 pour l'ensemble des acteurs du secteur est de 87,7%. Le montant global des réalisations financières est de 1,608 milliards de francs CFA pour une programmation de 1,739 milliards de francs CFA.

➤ Milieu Rural

Le financement des activités du secteur AEP pour l'année 2023 provient de l'Etat, des ONG/Associations et des communes. Le taux de mobilisation du budget varie de 57,1 à 99,5% du montant prévu.

Figure 3 : Taux d'exécution financière par source de financement

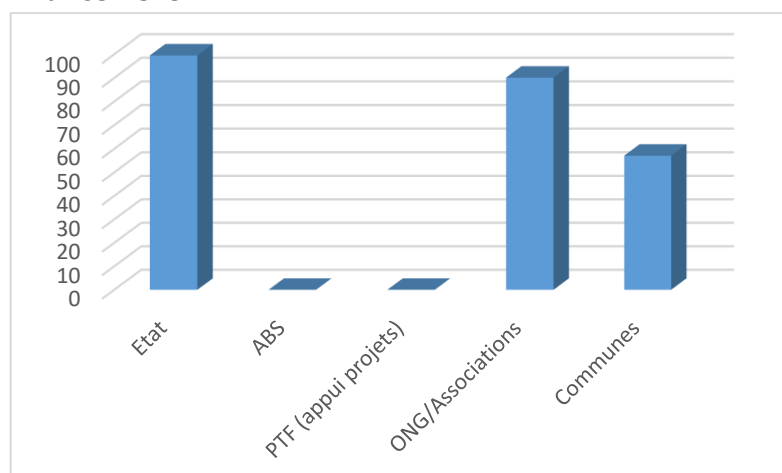


Tableau 60: Exécution financière global selon les sources de financement (en millions de FCFA)

Financement	Prévision 2023	Dépenses 2023	Taux (%)
Etat	256	254,8	99,5
ABS	0	0	0
PTF (appui projets)	0	0	0
ONG/Associations	1285,4	1157,7	90,1
Communes	197,6	112,9	57,1
Total	1739	1525,3	87,7

Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP

7.2 Action 1 : Accès universel à l'eau potable

La programmation budgétaire consacrée à la réalisation et à la réhabilitation d'ouvrages d'AEP au titre de l'année 2023 est d'un milliard sept cent trente - trois millions neuf cent mille (1 733 900 000) de FCFA.

7.2.1 Milieu rural

La dotation budgétaire consacrée à la réalisation et à la réhabilitation d'ouvrages d'AEP au titre de l'année 2023 est d'un milliard sept cent trente - trois millions neuf cent mille (1 733 900 000) de FCFA. Le montant total engagé pour ces travaux est d'un milliard cinq cent vingt – un millions quatre cent mille (1 521 400 000) de FCFA avec cinquante – cinq millions neuf cent mille (55 900 000) de FCFA investis en hors programmation. Le taux d'exécution issu de la programmation est de 87,7 %.

Les tableaux ci-dessous présentent l'état d'exécution financière des ouvrages d'AEP.

7.2.1.1 Bilan financier des réalisations des ouvrages d'AEP

Sur une programmation de 1,733 milliards de francs CFA les acteurs ont engagé au cours de l'année 1,521 milliards de francs pour la réalisation des ouvrages d'AEP en milieu rural.

Tableau 61: Bilan financier de l'IMS pour la réalisation des PMH

Acteurs / Communes	Bailleur	Programmation (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
			Issue de la programmation(b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%)=b/a
Néant		-	-	-	-	-

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2023 du PN-AEP

Pour l'année 2023, aucune budgétisation des activités d'IMS pour la réalisation des PMH n'a été prévue ni réalisée.

Tableau 62: Bilan financier de l'IMS pour la réalisation des AEPS (en millions de FCFA)

Acteurs/ Communes	Bailleur	Programmation révisée (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
			Issue de la programmation(b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%)=b/a
Néant		-	-	-	-	-

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2023 du PN-AEP

Pour l'année 2023, aucune budgétisation des activités d'IMS pour la réalisation des AEPS n'a été prévue ni réalisée.

Tableau 63: Bilan financier de l'IMS pour la réalisation des AEP-MV (en millions de FCFA)

Acteurs/ Communes	Bailleur	Programmation révisée (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
			Issue de la programmation(b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%)=b/a
DREA-C	Budget Etat	5	5	0	5	100
Total Régional		5	5	0	5	100

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2023 du PN-AEP

Au cours de l'année 2023, la DREA C a réalisé des activités d'IMS pour la réalisation de la phase 2 de l'AEP MV de Barogho, Lemnogho, Nabelin, Vipalogho et Wobzougou 2. Le montant des activités IMS s'élevait à cinq millions (5 000 000) F CFA.

7.2.1.2 Bilan financier des nouvelles réalisations d'ouvrages d'AEP

🔹 Ouvrages communautaires

Les tableaux ci-dessous présentent l'état d'exécution financière des ouvrages d'AEP.

Tableau 64: Bilan financier des réalisations de forages équipés de pompe, forages à gros débit, puits modernes (en millions de FCFA)

Acteurs/ Communes	Bailleur	Forages à gros débit					Forages neufs équipés de PMH					Puits modernes neufs				
		programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en	programmation (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
DREA-C		30	30	0	30	100										
Morija		-	-	-	-	-	54,15	52,5	0	52,5	97	-	-	-	-	-
SAABA		-	-	-	-	-	7,95	0	0	0	0	-	-	-	-	-
TANGHIN DASSOURI		-	-	-	-	-	20	20	0	20	100	-	-	-	-	-
QUATAT CHARITY		-	-	-	-	-	170,3	119,99	0	119,99	70,5	-	-	-	-	-
KOMSILGA		-	-	-	-	-	7	0	0	0	0	-	-	-	-	-
OUAGADOUGOU		-	-	-	-	-	18	18	0	18	100	-	-	-	-	-
KOUBRI		-	-	-	-	-	22,15	22,15	0	22,15	100	-	-	-	-	-
Total Régional		30	30	0	30	100	299,60	232,63	0	232,63	77,65	-	-	-	-	-

Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP

Au cours de l'année 2023, le montant prévu pour les travaux de forages à gros débit a été entièrement engagé soit un taux d'exécution financière de 100%. Pour les travaux de forages équipés de PMH sur une prévision de deux cent quatre – vingt – dix – neuf millions six cent milles (299 600 000) Francs CFA, le montant de deux cent trente - deux millions six cent trente milles (232 630 000) Francs CFA a été engagé ce qui correspond à un taux d'exécution financière de 77,65%.

Tableau 65: Bilan financier des réalisations des études d'AEPS, d'AEPS neuves et PEA (en millions de FCFA)

Acteurs/ Communes	Bailleur	Etudes AEPS					AEPS Neuves					PEA Neuf				
		programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en % Total (b+c)	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
KOMKI-IPALA		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	10,10	0	10,10	84,2
PABRE		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	8	0	8	100
QUATAR CHARITY		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	57,3	53,74	20,3	74,04	93,8
CROIX ROUGE		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	33,6	33,6	-
Komsilga		-	-	-	-	-	15	0	0	0	0	-	-	-	-	-
Total Régional		-	-	-	-	-	15	0	0	0	0	77,3	71,85	53,9	125,75	92,94

Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP

Au cours de l'année 2023, le montant prévu pour les travaux de réalisation de système AEPS neuve n'a pas été engagé soit un taux d'exécution financière de 0%. Par contre pour les travaux de réalisation de PEA neuf sur une prévision soixante – dix – sept millions trois cent mille (77 300 000) Francs CFA, le montant de soixante – onze millions huit cent cinquante mille (71 850 000) Francs CFA a été engagé ce qui correspond à un taux d'exécution financière de 92,94%. Le montant total des travaux de réalisation de PEA s'élevait à cent vingt – cinq millions sept cent cinquante mille (125 750 000) Francs CFA avec un montant hors programmation de cinquante – trois millions neuf cent mille (53 900 000) Francs CFA.

Tableau 66: Bilan financier des réalisations des études et constructions de CPE (en millions de FCFA)

Acteurs/ Communes	Bailleur	Etudes CPE					CPE construits				
		programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Croix Rouge		-	-	-	-	-	ND	ND	ND	ND	ND
Total Régional		-	-	-	-	-	ND	ND	ND	ND	ND

Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP

Au cours de l'année 2023, l'acteur Croix Rouge avait prévu la réalisation de trois (03) CPE mais aucun montant n'a été fourni.

Tableau 67: Bilan financier des systèmes d'adduction d'eau potable multi-villages (en millions de FCFA)

Acteurs/ Communes	Bailleur	Nombre d'études d'adduction d'eau potable multi-villages réalisées					Nombre de systèmes d'adduction d'eau potable multi-villages construits				
		programmation (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %	programmation (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %
			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Croix Rouge		-	-	-	-	-	900	900	0	900	100
Total Régional		-	-	-	-	-	900	900	0	900	100

Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP

Pour l'année 2023, l'acteur Croix Rouge avait prévu la réalisation de trois (03) systèmes d'adduction d'eau potable multi-villages, le montant prévu et engagé est de neuf cent millions (900 000 000) Francs CFA. Le taux d'exécution financière est de 100%.

Tableau 68: Bilan financier du détail des éléments du système d'adduction d'eau potable multi-villages (AEP-MV) (en millions de FCFA)

Acteurs / Commune	Bailleur	Bâche					châteaux					Bornes fontaines					Branchements particuliers				
		programmatio n(a)	Réalizations			Taux de réalisation	programmatio n(a)	Réalizations			Taux de réalisation	programmatio n(a)	Réalizations			Taux de réalisation	programmatio n(a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en
			Issues de la programmatio	Hors programmatio	Total (b+c)			Issues de la	Hors programma	Total (b+c)			Issues de la	Hors programma	Total (b+c)			Issues de la	Hors programma	Total (b+c)	
DREA-C		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	150	150	0	150	100	-	-	-	-	-
Croix Rouge		-	-	-	-	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	-	-	-
Total Régional		-	-	-	-	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	-	-	-

Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP.

Pour l'année 2023, la DREA-C avait prévu le montant de cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA pour la réalisation de la phase 2 comprenant le champ solaire, une partie du réseau de distribution, des BF et des BP de l'AEP-MV de Barogho, Lemnogho, Nabelin, Vipalogho et Wobzougou 2. A la date du 31 décembre 2023 le montant prévu a été entièrement engagé soit un taux d'exécution financière de 100%. L'acteur Croix Rouge n'a pas fourni de montant pour le détail financier des éléments du système d'adduction d'eau potable multi-villages.

➤ Ouvrages Institutionnels

Tableau 69: Bilan financier des réalisations de forages équipés de pompe et de PEA (en millions de FCFA)

Acteurs / Communes	Bailleur	Forages Ecoles					PEA Ecoles				Forages CSPS				PEA CSPS						
		programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a)	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %					
			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)						
Croix-Rouge		56	0	0	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Quatar-Charity		14,1	14,11	0	14,11	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fondation G.B		14	4	0	4	28,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Komki-Ipala		6,80	6,16	0	6,16	89,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MENAPL		7	7	0	7	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
water aid		6	5,53	0	6	99,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
KOUBRI		5,5	5,5	0	5,5	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TANGHIN DASSOUR		5	5	0	5	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pabré		-	-	-	-	-	7	0	0	0	0	-	-	-	-	-	21,5	8	0	8	37,2
Saaba		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	0	0	0	0	-	-	-	-	-
Total Régional		114,40	47,74		47,74	41,73	7	0	0	0	0	8	0	0	0	0	21,5	8	0	8	37,2

Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP

A la date du 31 décembre 2023, pour les travaux de réalisation de forages dans des écoles seulement le montant de quarante-sept millions sept cent quarante mille (47 740 000) Francs CFA a été engagé sur une prévision de cent quatorze millions quatre cent mille (114 400 000) Francs CFA soit un taux d'exécution financière de 41,73%. Pour les travaux de réalisation de PEA dans des écoles le

montant prévu qui était de sept million n'a pas été engagé. Pour les travaux de réalisation de forages dans des CSPS le montant prévu qui était de huit millions (8 000 000) Francs CFA n'a pas été engagé. Par contre pour les travaux de réalisation de PEA dans des CSPS seulement la somme de huit millions (8 000 000) Francs CFA a été engagée pour une prévision de vingt et un millions cinq cent mille (21 500 000) Francs CFA soit un taux d'exécution financière de 37,2%.

7.2.2 Bilan financier des réhabilitations des ouvrages d'AEP

➤ Ouvrages communautaires

Tableau 70: Bilan financier des réhabilitations d'ouvrages d'AEP (en millions de FCFA)

Acteurs / Communes	Bailleur	Forages réhabilités					Puits réhabilités				AEPS réhabilitées					
		programmation(a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation(a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation(a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Morija		9	2,7	0	2,7	30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saaba		8,95	0	0	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tanghin Dassouri		8	8	2	10	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Régional		25,95	10,7	2	12,7	41,23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP

A la date du 31 décembre 2023, le montant prévu pour la réhabilitation de forage communautaire s'élevait à vingt-cinq millions neuf cent cinquante mille (25 950 000) Francs CFA seulement 41,23% de cette somme a été engagé soit dix millions sept cent mille (10 700 000) Francs CFA. En hors programmation le montant de deux millions (2 000 000) Francs CFA a été dépensé.

Tableau 71: Bilan financier des études de réhabilitation, d'extension des AEPS (en millions de FCFA)

Acteurs / Communes	Bailleurs	Etudes de réhabilitation des AEPS					Etudes d'extension / MAN des AEPS				
		programmation initiale (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation initiale (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
DREA-C		61	61	0	61	100	-	-	-	-	-
Total Régional		61	61	0	61	100	-	-	-	-	-

Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP

Au cours de l'année 2023, seul l'acteur DREA C a réalisé des études de réhabilitation et d'extension pour un montant de soixante – un millions (61 000 000) Francs CFA, cette somme a été entièrement engagée.

Tableau 72: Bilan financier des extensions des AEPS (en millions de FCFA)

Acteurs / communes	Bailleur	Extension des AEPS					Mise à niveau des AEPS					PEA réhabilités				
		programmation(a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation(a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation(a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Néant		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP

Au cours de l'année 2023, aucun acteur n'a fait de programmation financière pour des travaux d'extension, de mise à niveau de systèmes AEPS et de réhabilitation de PEA.

➤ Ouvrages Institutionnels

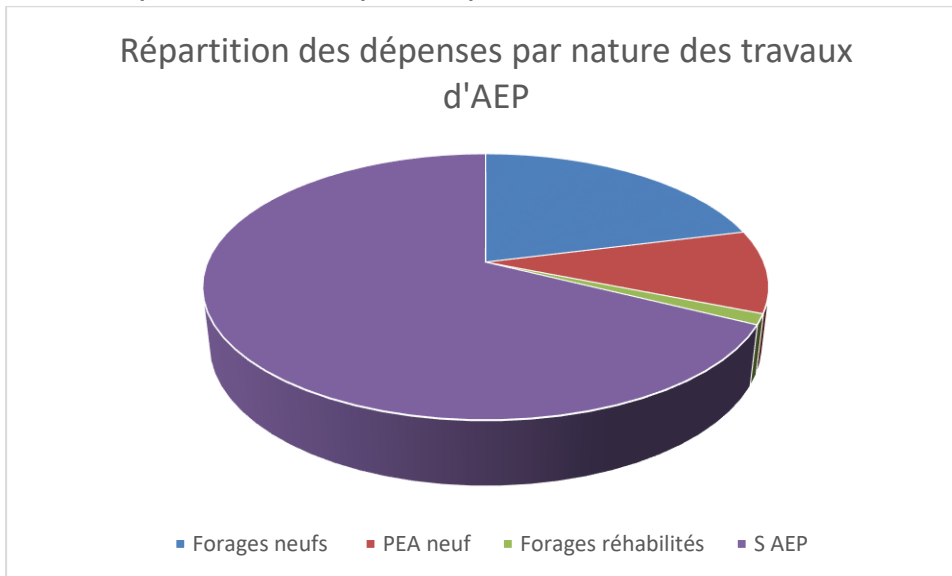
Tableau 73: Bilan financier des réhabilitations de forages et PEA (en millions de FCFA)

Acteurs / Communes	Bailleur	Forages Ecoles					PEA Ecoles					Forages CSPS					PEA CSPS				
		programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Croix-Rouge		2,4	2,4	0	2,4	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SAABA		7,95	0	0	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TANGHIN DASSOURI		2	2	0	2	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Komsilga		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5,75	0	0	0	0
Total Régional		12,35	4,4	0	4,4	35,63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5,75	0	0	0	0

Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP

Pour l'année 2023, le montant prévu pour les travaux de réhabilitation de forages dans des écoles était de douze millions trois cent cinquante mille (12 350 000) Francs seulement 35,63% de cette somme a été engagé soit quatre millions quatre cent mille (4 400 000) Francs CFA. Pour les travaux de réhabilitation de PEA dans des CSPS le montant prévu qui était cinq millions sept cent cinquante mille (5 750 000) Francs CFA n'a pas été engagé.

❖ Répartition des dépenses par nature des travaux d'AEP



Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP

Figure 4: Répartition des dépenses par nature des travaux d'AEP

Pour l'année 2023, les travaux de réalisation de S AEP s'élevait à neuf cent millions (900 000 000) Francs CFA, les travaux de forages neufs à deux cent quatre – vingt millions trois cent quatre – vingt - dix mille (280 390 000) Francs CFA, les travaux de PEA neufs à cent trente-trois millions sept cent cinquante mille (133 750 000) Francs CFA et les travaux de réhabilitation de forages à dix-sept millions cent mille (17 100 000) Francs CFA.



7.3 Action 2 : Gestion du service public de l'eau

7.3.1 Milieu rural

Dans la mise en œuvre des activités de la gestion du service public de l'eau, portant entre autres sur la formation des différents acteurs, sur le document cadre de la gestion du service publique de l'eau potable, sur l'AMOC et les outils de communication, aucune budgétisation financière n'a été programmée mais le montant dépensé en hors programmation est de dix - huit millions (18 000 000) de FCFA.

Tableau 74: Réalisation financière de l'action 2 en milieu rural

Programmation (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
	Issue de la programmation(b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%)=b/a
0	0	18	18	-

Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP

7.4 Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel

7.4.1 Milieu Rural

Dans la mise en œuvre des activités de renforcement du cadre institutionnel, portant entre autres sur le renforcement de capacités des agents, la formation des acteurs sur les outils de collecte de données, la tenue des ateliers de ciblage, des GTR et de comité de revue, le montant total dépensé est de treize millions (13 000 000) de FCFA sur la prévision de cinq millions cent mille (5 100 000) de FCFA dont un montant issu de la programmation de quatre millions (4 000 000) de FCFA et un montant hors programmation de neuf millions (9 000 000) de FCFA soit un taux d'exécution financière 77,2 %.

Tableau 75: Réalisation financière de l'action 3 en milieu rural

Programmation (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
	Issue de la programmation(b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%) = b/a
5,1	4	9	13	100

Source :

8. INDICATEURS DE PERFORMANCE

8.1. Milieu rural

8.1.1. Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural

En rappel, selon la définition « une personne a accès à l'eau potable si elle habite à moins d'un kilomètre (1000m) d'un puits moderne permanent ou d'un forage ou à moins de 500 mètres (500m) d'une borne fontaine ou dispose d'un branchement particulier dans le ménage ». L'eau des ouvrages doit satisfaire aux directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière de qualité.

8.1.1.1. Taux d'accès à l'eau potable en 2023 par commune

Tableau 76: Taux d'accès à l'eau potable en 2023 par commune

Communes	Pop. projetée 2022	Pop. totale desservie	Pop. desservie par PEM	Pop. desservie par bornes Fontaines + PEA	Pop. desservie par Branchements privé	Pop. Additionnelles desservie en 2022	Pop. non desservies	Taux d'accès 2022 (%)
KOMKI-IPALA	26 979	25 344	20 208	1 757	3 329	1 579	1 635	93,9%
KOMSILGA	83 682	66 443	27 581	34 202	4 660	6 416	17 239	79,4%
KOUBRI	66 958	42 132	34 020	5 819	2 233	791	24 826	62,9%
PABRE	36 753	29 457	18 742	9 515	1 200	2 645	7 296	80,1%
SAABA	57 431	33 370	28 868	3 902	600	-1 729	24 061	58,1%
TANGHIN-DASSOURI	51 772	46 813	45 317	1 496	0	3 814	4 959	90,4%
Total Régional	323 575	243 559	174 736	56 691	12 022	13 516	80 016	75,3%

Source : DGEP, INO 2022

Selon les résultats provisoires de l'Inventaire National des Ouvrages (INO) réalisé en 2022, le taux d'accès à l'eau potable dans la région du Centre est de 75,3% en milieu rural. En dehors des communes de Koubri et Saaba qui ont respectivement un taux d'accès de 62,9% et 58,1% les autres communes ont un taux d'accès supérieur à 65% qui est un indicateur suivi par le PN-AEP en vue de réduire les inégalités entre les communes en réorientant les investissements.

8.1.2. Fonctionnalité des ouvrages en milieu rural

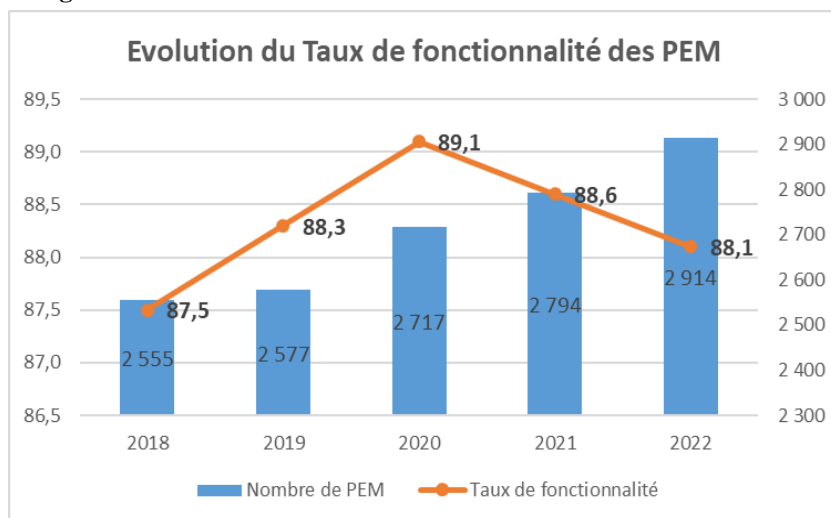
Tableau 77: Taux de fonctionnalité des PEM et AEPS, Branchements Particuliers en 2023 en milieu rural

Communes	PEM				AEPS/PEA					Branchement Particulier	
	Nbre Total de PEM équipés de pompe	Nbre Total de PEM équipés fonctionnels	Nbre Total de PEM équipés en panne	Taux de fonctionnalité (%)	Nbre Total d'AEPS/PEA	Nbre d'AEPS	Nbre d'AEPS/PEA fonctionnels	Nbre d'AEPS/PEA en panne	Taux de fonctionnalité (%)	Branchements actifs	Branchements non actifs
KOMKI-IPALA	215	206	9	95,8	5	5	5	0	100,0	13	2
KOMSILGA	460	393	67	85,4	112	64	111	1	99,1	5	1
KOUBRI	308	292	16	94,8	22	6	20	2	90,9	6	0
OUAGADOUGOU	821	658	163	80,1	76	32	74	2	97,4	0	0
PABRE	171	152	19	88,9	20	11	20	0	100,0	12	0
SAABA	420	358	62	85,2	17	8	15	2	88,2	0	0
TANGHIN-DASSOURI	519	509	10	98,1	20	6	20	0	100,0	4	0
Total Régional	2914	2568	346	88,1%	272	132	265	7	97,4%	40	3

Source : DGEP, INO 2022

Figure 6

Figure 5: Evolution du Taux de fonctionnalité des PEM

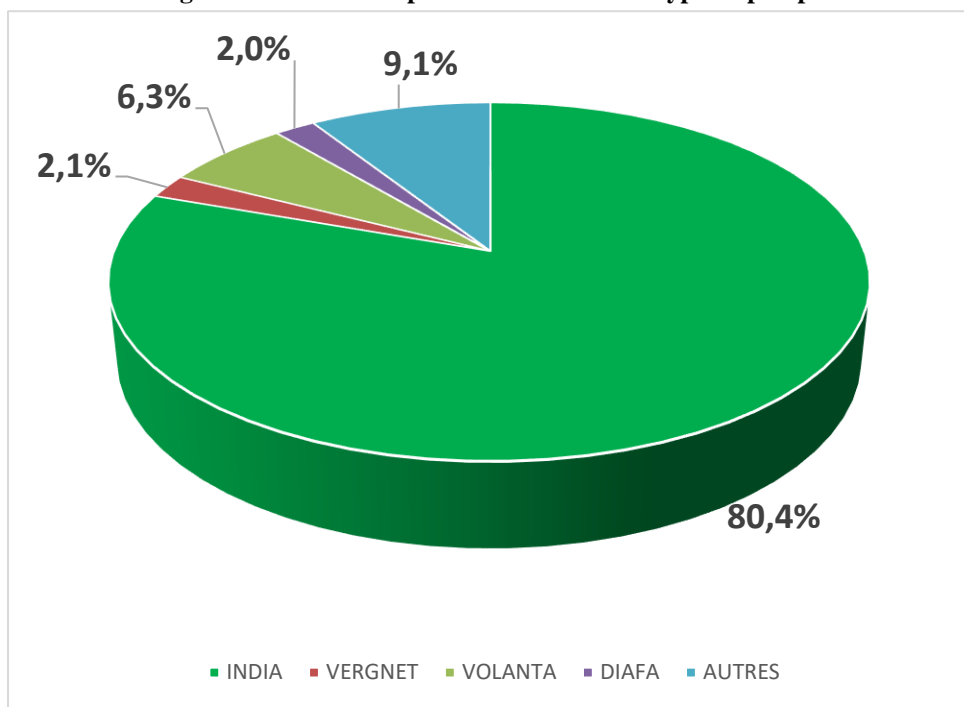


Source : DREA-C, 2022

L'analyse de la courbe montre le taux de fonctionnalité des PEM est en baisse depuis 2020.

En 2022 il est de 88,1% contre 88,6% en 2021. Cela pourrait s'expliquer par le manque de contrat de suivi des PMH avec des artisans réparateurs.

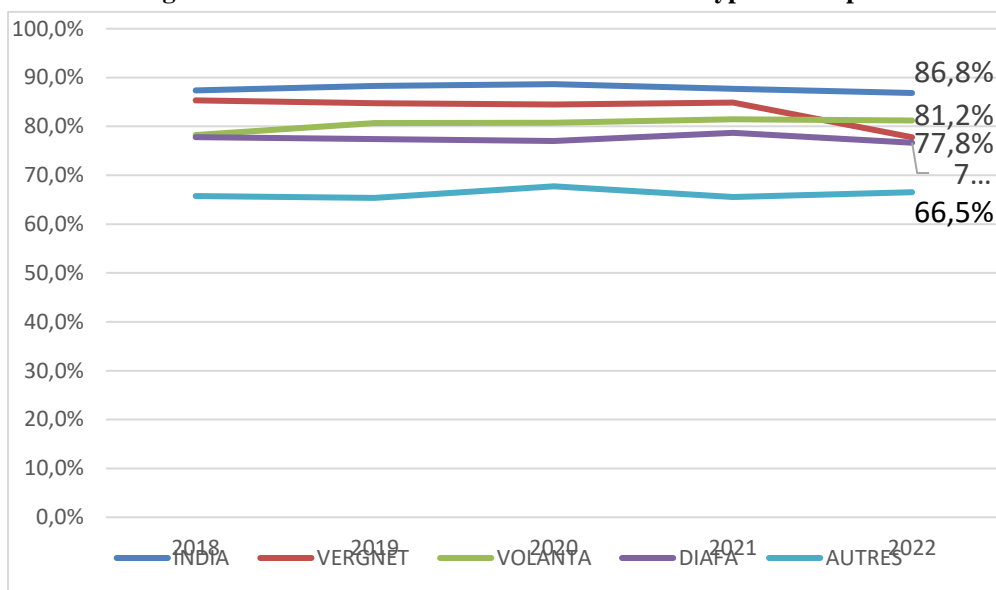
Figure 6: Situation du parc de PMH selon le type de pompe



Commentaire : la pompe INDIA est la pompe la plus utilisée dans la région du centre. Elle représente plus de la 80% des forages équipés de pompe. On rencontre également par ordre d'importance des pompes Volonta, Vergnet et KARDIA. Les autres marques représentent 9,1%.

Source : DGEP, INO 2022

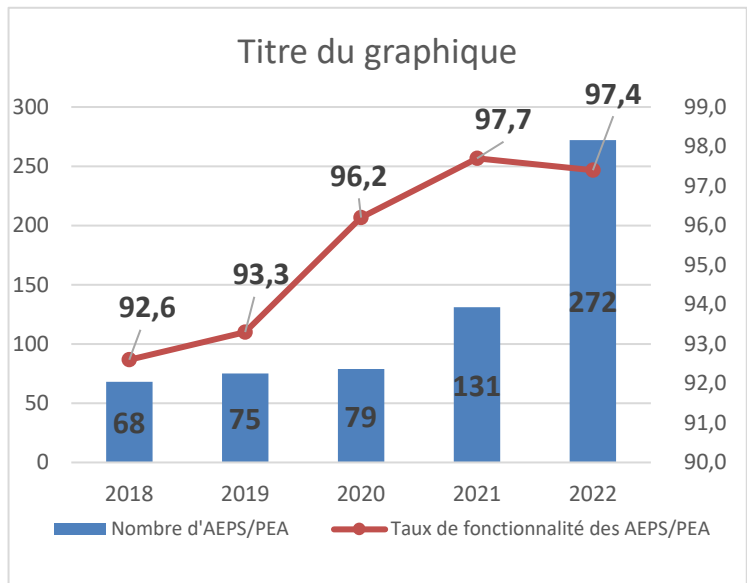
Figure 7: Taux de fonctionnalité des PEM selon le type de Pompe



Parallèlement au taux de fonctionnalité global de PEM, le taux de fonctionnalité par type de pompe est aussi en baisse par rapport à l'année précédente. La pompe INDIA a le taux de fonctionnalité le plus élevé (86,8%) de toutes les marques. Cela peut s'expliquer par le fait que ce type de pompe est le plus adapté. En effet son entretien est facile car les pièces de rechange se trouve facilement sur le marché.

Source : DGEP, INO 2022

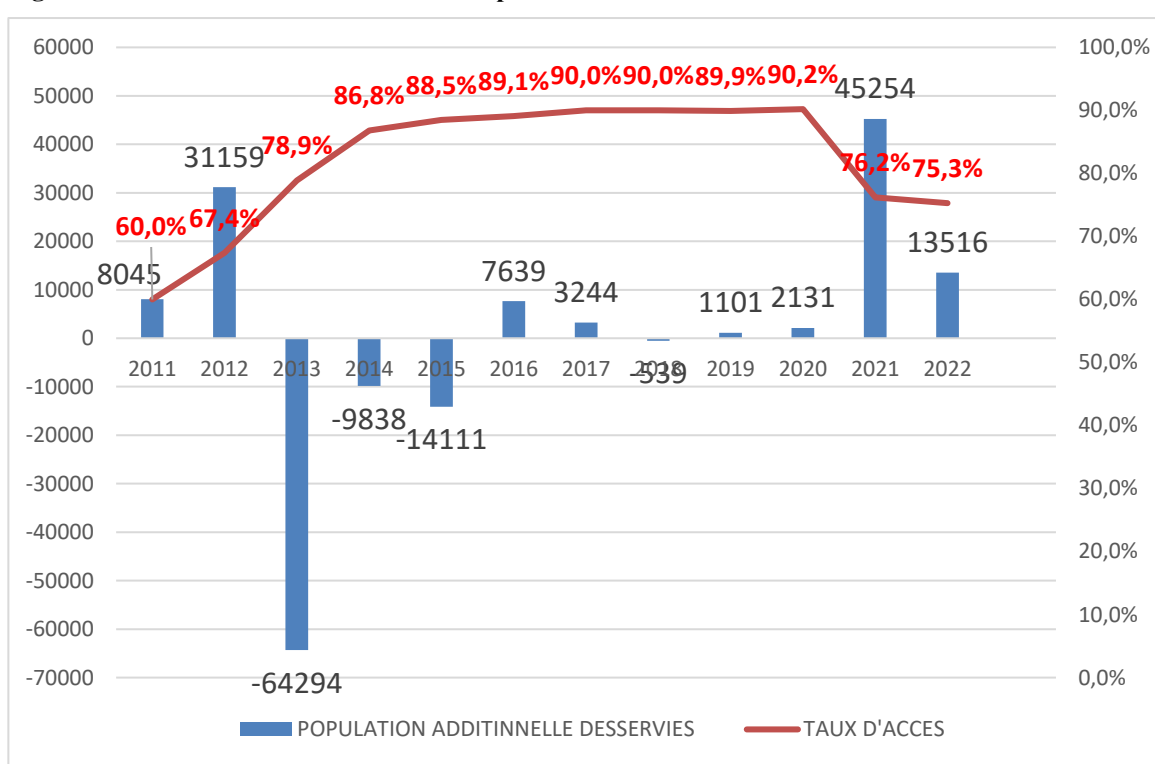
Figure 8: Evolution du Taux de fonctionnalité des AEPS/PEA



Source : DGEP, INO 2022

Commentaire : la courbe du taux de fonctionnalité des AEPS/PEA évolue progressivement. Cependant il convient de noter qu'il est en baisse en 2022 par rapport au taux de 2021. En effet le taux de fonctionnalité des AEPS/PEA est 97,4% contre 97,7% en 2021 ; soit une baisse de 0,3%.

Figure 9: Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural



Nombre de personnes desservies par PEM	186 758
Nombre de personnes desservies par BF et PEA	56 691
Nombre de personnes desservies par BP	110

L'analyse de courbe montre qu'à partir de 2022 le taux d'accès à l'eau potable est en baisse continue dans la région du Centre. Cela s'explique par l'accroissement naturel de la population et la présence en nombre important de PDI dans la région. La majeure partie de la population rurale de la région du Centre est desservie par des PEM et des Bornes fontaine (BF) et PEA ; seulement environ cent dix

(110) personnes sont desservies par des branchements particuliers (BP). Cela s'explique par le fait que les ouvrages les plus rencontrés sont les PEM (forages) et des PEA.

8.1.2.1. Comparaison du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural par rapport à la cible ODD

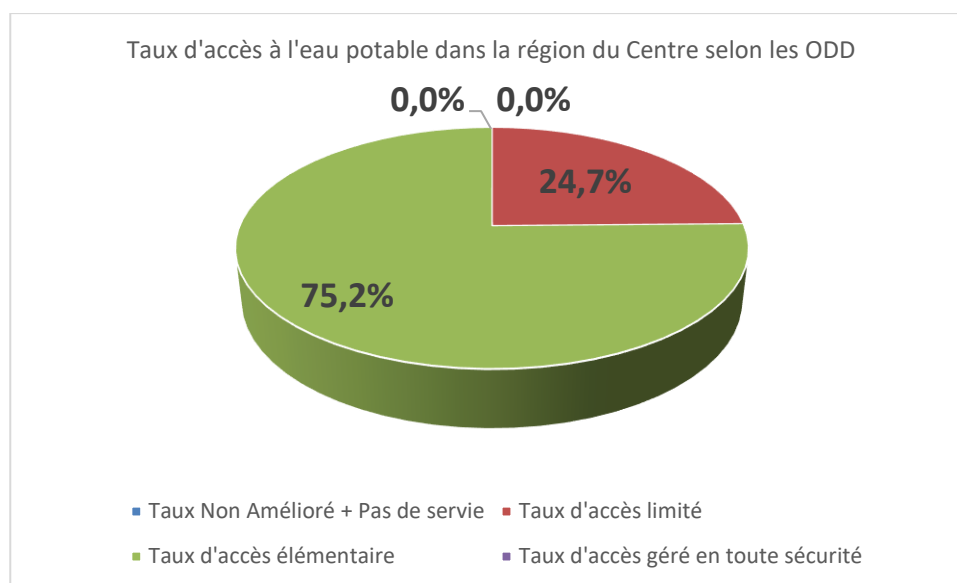


Figure 11 : Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural dans la région du Centre par rapport à la cible ODD

Selon les définitions susmentionnées, la majeure partie de la population de la région du Centre a un niveau d'accès élémentaire à l'eau potable avec un taux d'accès de 75,2%. Quant au taux d'accès limité, il est de 24,7%.

8.1.2.2. Villages sans accès à l'eau potable

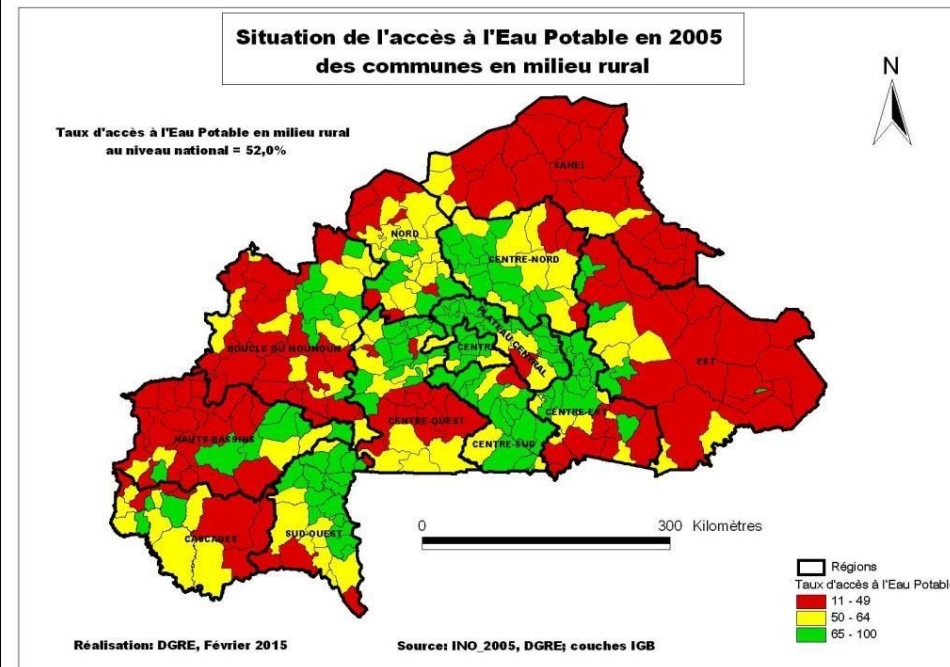
Tableau 78: Nombre de villages sans accès à l'eau potable en milieu rural

Commune	Nombre total de villages	Nombre de villages ayant accès	Nombre de villages sans accès 2017	Nombre de villages sans accès 2018	Nombre de villages sans accès 2019	Nombre de villages sans accès 2020	Nombre de villages sans accès 2022	Taux de villages sans accès (%)
Toutes les communes	142	142	0	0	0	0	0	0
Total Régional	142	142	0	0	0	0	0	0

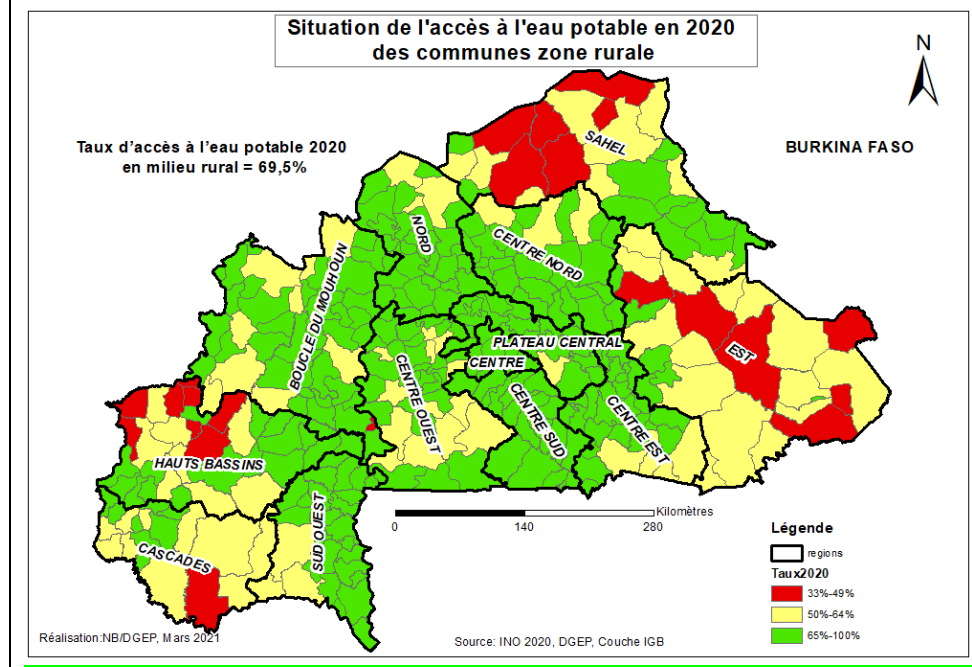
Source : DGEP, INO 2022

Dans la région du centre tous les villages ont accès à l'eau potable

Figure 10: Cartes des taux d'accès à l'eau potable en milieu rural entre 2005 et 2023



Nombre de communes ayant un taux inférieur à 65 = 229



Nombre de communes ayant un taux inférieur à 65% = 101

8.1.3. Estimation des besoins AEP en milieu rural

Tableau 79:Analyse comparative des réalisations communautaires de 2023 à la planification annuelle du PN-AEP

Ouvrages d'AEP	Planification 2023	Réalisation communautaire 2023	Taux d'atteinte (%)
PEM neufs	78	62	79,49
Réhabilitation PEM	19	5	26,32
AEPS neuves	1	0	0
Réhabilitation / mise à niveau AEPS	0	0	-
CPE	3	3	100
Réseau de distribution (km)	-	-	-
BP	-	-	-
BF	-	-	-
Population à desservir	-	-	-

Source : Planification document PN-AEP ; INO 2023

Durant l'année 2023, les réalisations en termes de PEM neuf sont de 62 ouvrages soit un taux de 79,49% de réalisation. Concernant les réhabilitations, on a 5 ouvrages réhabilités.

8.1.4. Equipement des formations sanitaires et des écoles en PEM, BF ou BP en milieu rural

Tableau 80:Taux d'équipement des CSPS et des écoles en PEM, BF, BP fonctionnels

Communes	CSPS				Ecoles			
	Nombre de CSPS (a)	Nombre de CSPS équipés (b)	Nombres de CSPS équipés en PEM fonctionnels (c)	Taux (%) (100*c/a)	Nombre d'écoles primaires (d)	Nombre d'écoles primaires équipées (e)	Nombre d'écoles primaires équipées en PEM fonctionnels (f)	Taux (%) (100*f/d)
Komki-Ipala	7	7	7	100	31	30	30	96,77
Tanghin-Dassouri	15	15	15	100	90	90	89	98,88
Pabré	17	13	13	76,4 7	43	38	38	88,37
SAABA	10	10	10	100	33	31	31	93,93
Komsilga	14	14	14	100	64	64	63	98,43
Total Régional	63	59	59	93,7	261	253	251	96,9

Source : DREA, 2022

Les taux d'équipement des CSPS et école en ouvrages d'AEP sont respectivement de 93,7% et 96,9%. Celui des CSPS qui est élevé reste inférieur à la cible de 2022 qui est de 98,2%

9. SUIVI DES PROCEDURES DE DEVOLUTION DES MARCHES

MILIEU RURAL

Tableau 81: Suivi du plan de passation des marchés

Mode de passation des marchés														Etat d'exécution																					
Appels d'offres		Demande de prix		Manifestation d'intérêt + Demande de proposition		Demande de cotation		Entente directe		Total de marchés inscrits dans le plan de passation				Engagés		Non engagés		Liquidés		Payés		Taux d'exécution base paiement													
Travaux	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Travaux	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Autres	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Autres (Carburant, etc)	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services et Autres	Global	Travaux	Prestations intellectuelles	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services et Autres	Global	Travaux	Prestations intellectuelles	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services et Autres	Global	Travaux	Prestations intellectuelles	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services et Autres	Global	Travaux (%)	Prestations intellectuelles (%)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services (%)	Global (%)				
00	00	01	00	00	02	00	01	07	01	01	03	03	02	10	15	03	02	10	15	03	02	10	15	03	02	10	15	03	02	10	15	100	100	100	100

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2020 du PN-AEP, PPM/DGEP-MEEA

Les données présentées dans ce tableau sont uniquement celles de la DREA-C. Tous les marchés prévus dans le PPM ont été totalement engagé, liquidés et payés. La collecte n'a pas permis d'obtenir les données sur le PPM des autres acteurs.

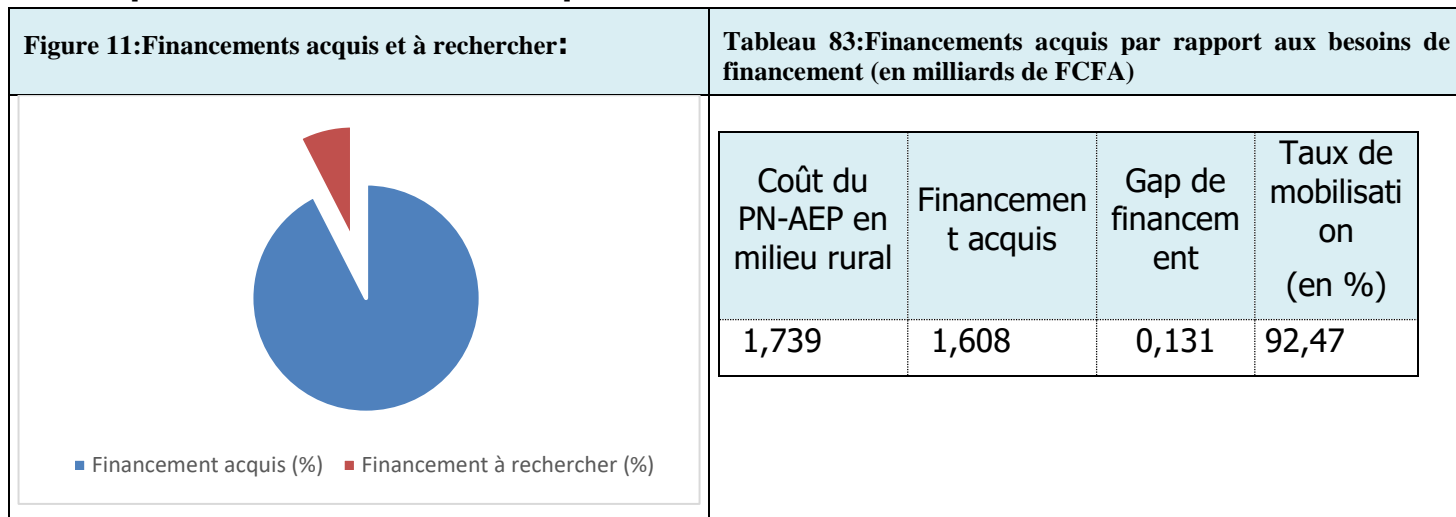
Tableau 82: Temps moyen de la passation des marchés (marchés sur le budget de l'état)

Type de dossier	Temps moyen d'élaboration du dossier par le service technique (en jrs) (a)	Temps moyen pour la validation par la DMP/SMP (en jrs) (b)	Temps moyen de validation et publication par le DRCMEF ou DCMEF (en jrs) (c)	Temps moyens d'analyse des dossiers (en jrs) (d)	Temps moyen de publication des résultats par la DCMEF et le DRCMEF (en jrs) (e)	Total temps moyen par dossier (a+b+c+d+e)
Appel d'offres pour travaux	-	-	-	-	-	-
Appel d'offres pour acquisition, fourniture et prestation de service	-	-	-	-	-	-
Demande de prix pour travaux	15	10	7	15	5	52
Demande de prix pour acquisition, fourniture et prestation de service	-	-	-	-	-	-
Manifestation d'intérêt pour prestation intellectuelle	5	5	7	10	5	32
Demande de proposition pour prestation intellectuelle	7	5	7	10	5	34
Demande de cotation travaux	-	-	-	-	-	-
Demande de cotation prestation intellectuelle	7	5	7	5	0	24
Demande de cotation acquisition, fourniture et prestation de service	7	1	7	5	0	20
Entente directe travaux	3	15	7	7	0	32
Entente directe prestation intellectuelle	7	10	5	5	0	27

Source : SAF DREA 2023

10. FINANCEMENT DU PROGRAMME

Proportion de financement acquis milieu rural



Source : Plan de Financement DGEP, 2023

Les financements sont considérés acquis lorsque les ressources financières sont mobilisées et disponibles pour l'exécution des activités du programme.

Le coût global du programme en milieu rural en 2023 est de 1,739 milliards de francs CFA. Le financement acquis représente 92,47 % du coût global du programme.

Pour atteindre les objectifs du PN-AEP, des efforts restent à fournir par l'ensemble des acteurs pour combler le gap de financement.

11. DIFFICULTES RENCONTREES, PROPOSITIONS DE SOLUTIONS ET DE RECOMMANDATIONS

11.1 Difficultés rencontrées, propositions de solutions

Des difficultés ont été rencontrées à plusieurs niveaux par certains acteurs dans la mise en œuvre de leur programme d'activités au cours de l'année 2023. Le tableau ci-dessous fait l'économie de ces difficultés.

Tableau 84: Difficultés rencontrées et proposition de solutions

Difficultés rencontrées	Propositions de solutions	Responsable de mise en œuvre
L'insuffisance de projets en appui au PN-AEP dans la Région du Centre	Prendre en compte la région du Centre dans le plaidoyer auprès des PTF	Tous les acteurs
L'insuffisance d'étude de réalisation, réhabilitation/extension d'AEPS	Inviter les acteurs à inclure dans leur programmation des études de réalisation, réhabilitation/extension d'AEPS	Tous les acteurs
La non-priorisation du secteur de l'AEP par les communes	La sensibilisation des acteurs en vue de la priorisation du sous-secteur	MEA, MATD, GTR, GTN, DREA-C
L'absence de points focaux dans les arrondissements de la commune de Ouagadougou	La désignation de points focaux dans les arrondissements de la commune de Ouagadougou	Mairie des arrondissements
L'absence d'agent et de service technique AEPA dans certaines communes rurales et arrondissement	Le recrutement d'agents qualifiés en AEPA et la création de ce service	Mairie des arrondissements et communes rurales
L'absence de signature de contrat entre les communes et les maintenanciers	Sensibiliser davantage les communes pour la signature de contrat avec les maintenanciers pour le suivi préventif des forages	DGEP, DREA et communes
L'absence de ligne budgétaire au niveau des communes et arrondissements pour permettre aux points focaux de suivre les activités AEP	L'inscription d'une ligne budgétaire au niveau des communes pour le suivi des activités AEP dans la mise en œuvre de la Reforme	Mairie des arrondissements et communes rurales
Le manque de suivi des AUE par les communes	Amener les mairies à suivre régulièrement les AUE	DREA-C et les acteurs intervenant dans les communes
La non-maitrise de la programmation des autres acteurs	Inviter les acteurs à se conformer à la stratégie du ministère de l'eau en matière de planification et de programmation	MEA, GTR, GTN, DREA-C
La difficulté d'avoir des informations des autres acteurs lors de la collecte des données	Mener des plaidoyers auprès des acteurs sur la nécessité de communiquer les informations relatives à la programmation et réalisation des activités AEPA	MEA, MATDCS, SPONG et Association...
Instabilités politiques et institutionnelles	Améliorer la gouvernance et créer un ministère chargé uniquement de l'eau et de l'assainissement	

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2023 du PN-AEP/ DGEP-MEA

11.2 Propositions de recommandations

Les lignes suivantes présentent un résumé des recommandations formulées par les Groupes Thématiques Régionaux - Eau et Assainissement et celles des structures centrales (DGEP, ONEA) :

Tableau 85:Recommandations

Recommandation	Echéance	Responsable de mise en œuvre
Sensibiliser les acteurs en vue de la priorisation du sous-secteur eau et assainissement	EN CONTINUE	DREA DGEP COMMUNES ONG
Créer et opérationnaliser un cadre de concertation communal entre les acteurs de l'eau et de l'assainissement		Mairies des arrondissement et communes rurales

Source : Comités de Revue semestriel et annuel 2023 du PN-AEP

12. CONCLUSION

Pour l'année 2023, le bilan physique des nouvelles réalisations d'ouvrages d'AEP dans la région du Centre se présente comme suit :

- ✓ 62 nouveaux forages équipés de PMH ;
- ✓ 6 forages équipés de PMH réhabilités ;
- ✓ 14PEA neufs.

Le taux d'exécution physique de l'ensemble des ouvrages est de 57,1%. Malgré ces nouvelles réalisations le taux d'accès à l'eau potable de la région du Centre est en baisse selon les résultats définitive de l'INO 2022. En effet, il est de 75,3% en 2022 contre 76,2% en 2021. Ce taux quoiqu'en baisse reste supérieur à la cible régionale 2022 qui est de 73,3%. Les difficultés identifiées dans la chaîne de réalisation des ouvrages AEP au cours de l'année 2022 sont principalement liées à la situation sécuritaire qui a entraîné une instabilité politique et institutionnelle.

Sur une programmation financière d'un milliard sept cent trente neuf millions (1 739 000 000) FCFA, un milliard cinq cent vingt-cinq millions (1 525 000 000) ont été dépensés soit un taux d'exécution financière de 87,7 %

La performance de l'année 2023 est moins satisfaisante dans l'ensemble au regard des résultats enregistrés.

Ces résultats interpellent tous les acteurs à fournir des efforts en vue d'atteindre l'accès universel à l'eau potable à l'horizon 2030.